

Les prisonniers et exilés politiques victimes de l'instrumentalisation de la justice

PAGE 8

N° 7215 du lundi 15 janvier 2018

Prix : 3000 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

36^{ème} année

Éditeur
GROUPE DE PRESSE



Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa - RD Congo

La passion d'informer sans passion

Sommaire

Événement

Respect des droits de l'homme : facteur de paix civile et d'unité nationale

PAGE 4

Politique

Mobilisation électorale : Lubaya et Sesanga signent le triomphe de l'Opposition à Kananga

PAGE 5

Économie

Perspectives économiques 2018 : la Banque centrale du Congo affiche son optimisme

PAGE 6

Sports

Linafoot : DCMP reprend la tête de la zone Ouest

PAGE 14

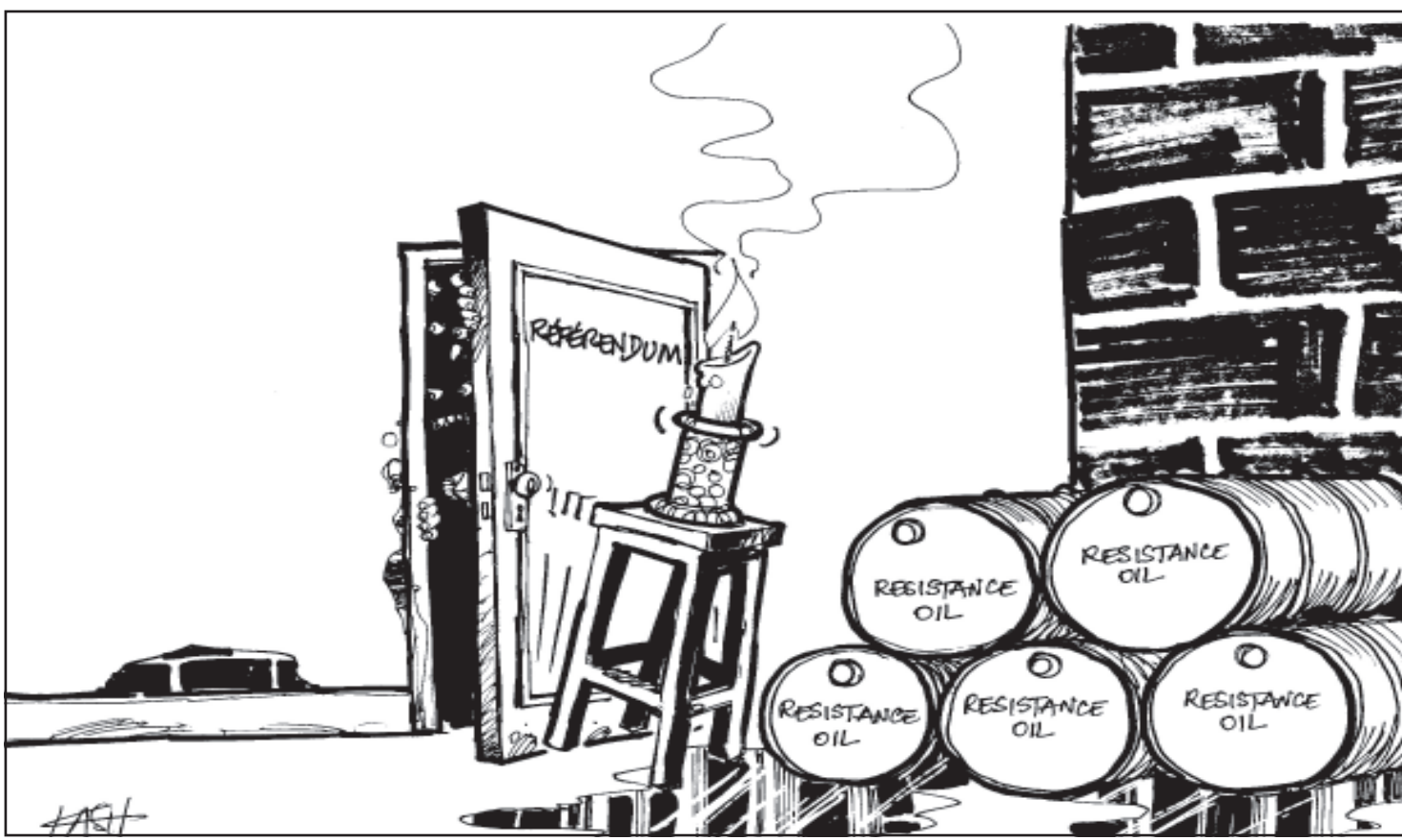
Dernière heure

Réouverture annoncée de la frontière RDC-Angola

PAGE 16

Parce que la MP réactive le projet de référendum Moïse Katumbi promet d'organiser la résistance

P. 2



À HAUTE VOIX

La ligne dure

LE POTENTIEL

Pas de répit pour le Comité laïc de coordination (CLC) dans son bras de fer avec le pouvoir. Les laïcs catholiques sont déterminés à contraindre le régime de Kinshasa d'appliquer, dans l'esprit et la lettre,

PAGE 2

Le CLC durcit le ton:
les chrétiens de nouveau dans
la rue ce dimanche 21 janvier

PAGE 3

SUIVEZ **RADIO 7** SUR 106.1 MHZ

La RDC est
un patrimoine
commun à tous
les Congolais

À haute voix

La ligne dure

(Suite de la page 1)

l'accord du 31 décembre 2016, du moins dans ses résolutions les plus pertinentes en vue d'un processus électoral apaisé.

La décrispation politique par le retour des exilés et la libération des prisonniers arrêtés sur base de leur opinion, la garantie d'un État des droits... sont autant d'exigences sur lesquelles les laïcs catholiques et les forces sociales et politiques du changement n'entendent pas transiger avant de baisser la pression.

Après la marche des chrétiens du 31 décembre 2017 qui a été réprimée dans le sang par les forces de sécurité, une nouvelle manifestation pacifique est prévue le dimanche 21 janvier. Les chrétiens catholiques, comme tous les Congolais épris de paix et de justice, sont appelés à battre le pavé pour exiger, à cor et à cri, un État des droits et la mise en œuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre.

C'est la ligne dure que le Comité laïc de coordination a arrêtée pour maintenir la pression sur le président Joseph Kabila dont le deuxième et dernier mandat a expiré depuis le 20 décembre 2016. Deux semaines après la marche du 31 décembre 2017, la Majorité au pouvoir n'a pas reculé d'un iota dans sa position. Les droits et libertés des citoyens continuent d'être violés, les prisonniers politiques croupissent toujours dans les différentes geôles disséminées à travers le pays. Pire, le pouvoir continue de remplir ces maisons carcérales avec de nouveaux prisonniers politiques. Quant à l'accord de la Saint-Sylvestre, Kinshasa continue de soutenir, à qui veut l'entendre, qu'il est appliqué.

Face au jusqu'aboutisme de la Majorité présidentielle (MP), le peuple, par le truchement des catholiques et de tous les Congolais lassés un pouvoir jugé corrompu, n'a plus peur de la répression et autres intimidations du régime de Kinshasa. Bien au contraire. Le ton se durcit dans les rangs du Comité laïc de coordination contre la dictature que la MP veut instaurer en RDC dans le but de continuer à s'accaparer des richesses du pays pour des besoins égoïstes.

Parce que la MP réactive le projet de référendum

Katumbi promet d'organiser la résistance

La MP, poussée jusqu'aux derniers retranchements, n'entend pas abandonner le projet de referendum constitutionnel. Celle-ci ne nourrit qu'un seul rêve : faire sauter le verrou de l'article 220 de la Constitution qui empêche son autorité morale de prétendre à un 3^{ème} mandat présidentiel. En cette année 2018, la MP a décidé de réactiver son projet en comptant sur l'apport de la Céni. Depuis Bruxelles, son lieu d'exil forcé, Moïse Katumbi tire la sonnette d'alarme et promet de mobiliser le peuple pour organiser la résistance à cet assaut final du pouvoir.

LE POTENTIEL

Le référendum constitutionnel a été depuis toujours l'un des fers au feu de la Majorité présidentielle pour donner un nouveau souffle à son autorité morale. Depuis 2015, la Majorité présidentielle mobilise ses troupes pour tirer le président Joseph Kabila des griffes de l'article 220 de la Constitution qui l'empêche de prétendre à un 3^{ème} mandat présidentiel.

Après avoir tout essayé – sans succès d'ailleurs – la MP s'est finalement rabattue sur le projet de référendum constitutionnel. Dans le fond, la famille politique du chef de l'État rêve de modifier de fond en comble la Constitution du 18 février 2006 pour imposer une autre qui inaugurerait alors la 4^{ème} République. Derrière ce projet, la MP nourrit le projet de donner un nouveau bail à son autorité morale à la tête de l'État congolais. Car, une nouvelle Constitution, suppose une nouvelle architecture constitutionnelle, après avoir fait table rase de l'ordre constitutionnel issu de l'accord global et inclusif de Sun-City (Afrique du Sud) en 2002.

Dans ces conditions, le président Kabila peut prétendre à autant de mandats qu'il voudra – jusqu'à s'imposer comme président à vie. Ce rêve hante tous les ténors de la MP. En 2018, ils ont juré de passer à l'action – à temps et à contretemps.

L'ALERTE EST LANCÉE

Depuis Bruxelles, Moïse Katumbi, candidat déclaré à la prochaine élection présidentielle, a été mis au parfum de ce projet de la MP. Dans une interview accordée à Tshangu TV1, un média en ligne de la diaspora, ce membre influent du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, lance l'alerte. Il est convaincu que la MP, en complicité avec la Céni (Commission électorale nationale indépendante), prépare l'organisation d'un réfé-

rendum. A la MP, tout comme à la Céni, personne ne croit en la tenue d'élections en décembre 2018, comme repris dans le calendrier du 5 novembre 2017. En effet, de l'avis de Katumbi, la MP reste hantée par une seule chose : le référendum constitutionnel pour sauver le siège présidentiel de son autorité morale. Après avoir tout essayé, le référendum paraît être le dernier rempart. Dans la MP, cela représenterait l'assaut final.

Déterminé à leur barrer la route, Katumbi promet que les caciques de la MP n'auront pas la tâche facile. « Kabila ne veut pas organiser les élections. Quand j'avais démissionné en 2015, j'avais fait un communiqué sur mon compte twitter pour dire que Kabila ne veut pas partir. Et vous pouvez alors voir que tout ce que j'avais dit n'était rien que la vérité », a-t-il dit dans l'interview à Tshangu TV1, relayée sur le site d'informations en ligne, actualite.cd.

Pour Moïse Katumbi, la répression violente de la marche du 31 décembre est « la preuve évidente que Kabila veut à tout prix rester au pouvoir ». La MP, croit-il, tente le tout pour le tout. L'ex-gouverneur de l'ex-province du Katanga - qui a longtemps côtoyé les tranchées de la MP avant de s'en détourner - reste convaincu que la MP cherche à aménager une passerelle pour contourner l'article 220 de la Constitution. Le référendum est, selon lui, cette dernière carte sur laquelle la MP fonde tous ses espoirs.

Dans cette ultime bataille, la MP compte sur la complicité avérée de la Céni et la majorité mécanique au Parlement.

Concernant le Parlement, la MP sait pertinemment bien, en vertu de l'article 218 de la Constitution, qu'elle ne peut rien entreprendre sans impliquer au préalable les deux chambres du Parlement. Car, même si, en vertu de cette disposition



constitutionnelle, l'initiative de réviser la Constitution peut provenir du « président de la République, du gouvernement après délibération en Conseil des ministres, de chacune des chambres à l'initiative de la moitié de ses membres, d'une fraction du peuple congolais, en l'occurrence 100.000 personnes, s'exprimant par une pétition adressée à l'une des deux chambres », la MP pense s'appuyer sur le dernier alinéa de l'article 218, qui dispose que « le projet, la proposition ou la pétition n'est soumis au referendum que lorsque l'Assemblée nationale et le Sénat réunis en Congrès l'approuvent à la majorité des trois cinquièmes des membres les composant ». Autrement dit, loin du référendum, tout devrait donc se jouer entre les deux chambres du Parlement – loin des regards de la population.

Ce qui ne décourage pas Moïse Katumbi qui promet également de mobiliser la population contre la machine à voter de la Céni qui, en réalité, préparerait le terrain au référendum. Selon lui, la machine à voter, dont le premier lot (environ un millier) est déjà arrivé à Kinshasa, servirait se soubassement à l'organisation du référendum planifié de longue date entre le pouvoir et la Céni.

« Pourquoi il a tué le 31 décembre ? C'est la grande question. C'est parce qu'il veut rester au pouvoir. Vous avez vu le président de la Céni venir avec ses machines à tricher. Il veut maintenant organiser le référendum. C'est pourquoi j'appelle le peuple congolais à être très vigilant. Kabila veut organiser le référendum cette année. Donc, pour lui, l'accord n'existe pas ».

Si Joseph Kabila persiste sur la voie du référendum, Moïse Katumbi pense que la seule voie possible pour l'en empêcher serait la révolution. « S'il veut organiser le référendum, nous allons le chasser. Il n'y a pas autre chose ». Et de renchérir : « Il

est en train de violer l'accord de la Saint-Sylvestre parce qu'il veut aller au référendum, mais nous n'allons pas tomber dans son piège. C'est pourquoi je demande à la population congolaise d'être en alerte. Il n'y aura pas de referendum dans notre pays. Nous, nous restons dans le respect de l'accord et nous n'allons pas tomber dans le piège de la Majorité ».

APPEL À L'UNITÉ DE L'OPPOSITION

Katumbi ne pense pas cependant recourir à la violence pour décourager la MP. « Nous sommes très pacifiques. Je l'ai toujours répété, la plus grande armée, c'est la population congolaise. Si c'était prendre des armes, on allait les prendre depuis longtemps. Ce n'est pas l'argent qui nous manque pour faire la guerre. Mais, nous ne voulons pas que le sang coule dans notre pays. Nous voulons la paix dans notre pays et que M. Kabila puisse partir. Mais, cette fois-ci, je le répète encore, nous n'allons pas nous laisser bernier. Trop, c'est trop ».

Et lorsque certains font état d'un laxisme de l'Opposition, Katumbi n'y croit pas. « Les gens condamnent facilement l'opposition. Combien de nos compatriotes ont été tués ? Il y a combien de martyrs aujourd'hui dans notre pays ? A chaque fois, Kabila utilise les armes pour tuer sa propre population, ses propres électeurs. Donc, nous ne sommes pas fatigués ».

Plus que jamais, il prône l'unité de l'Opposition pour barrer la route au projet de référendum de la MP. « Nous voulons avoir le changement dans notre pays et nous allons changer notre pays ensemble (...). L'objectif que nous avons aujourd'hui dans l'Opposition, c'est faire partir Kabila ». Il classe dès lors la rupture qui hanterait le Rassemblement, principale plateforme de l'Opposition, dans la catégorie de « rumeurs des prophètes de malheur ».

Le fond du problème c'est que, autour du chef de l'État, des stratèges de la MP travaillent ardemment pour réactiver le projet de référendum mis en veilleuse pendant un certain pour endormir l'opinion nationale et internationale. Mais, de son exil forcé, Moïse Katumbi organise la résistance.

Le CLC durcit le ton: les chrétiens de nouveau dans la rue ce dimanche 21 janvier

Qu'importent les intimidations et les menaces d'emprisonnement ou de mort qu'ils reçoivent tous les jours, les membres du Comité laïc de coordination n'entendent pas baisser les bras. L'heure de la libération de la RDC a sonné, disent-ils. Une nouvelle marche des fidèles catholiques est annoncée pour le dimanche 21 janvier. Le bras de fer entre le pouvoir et le peuple congolais s'intensifie encore un peu plus.

LE POTENTIEL

Après la démonstration du 31 décembre 2017, le Comité laïc de coordination (CLC) vient de récidiver en lançant un appel à une nouvelle marche des chrétiens ce dimanche 21 janvier. Avec cet appel, c'est toute l'église catholique qui se met en mouvement. A la messe de dimanche, le message a été relayé dans toutes les paroisses de la RDC. Un seul mot : « il ne faut pas avoir peur de ceux qui ont peur ».

Le CLC pense que l'heure de la libération de la RDC a sonné. Plus rien, pensent-ils, ne peut le faire reculer. Aussi, demande-t-il à la population de braver la peur pour exiger de ceux qui ont décidé de prendre la démocratie congolaise en otage, la mise en œuvre intégrale de l'accord politique du 31 décembre 2016 ; seul cadre à garantir

les bonnes élections en RDC.

La répression par les armes n'a pas eu raison de la détermination des catholiques congolais. Les menaces d'arrestation non plus. Le CLC appelle de nouveau les Congolais à se mobiliser pour une grande marche le 21 janvier prochain.

Aujourd'hui, « face à l'arrogance, à l'inconscience, à l'obstination, au mépris et au silence coupable d'un pouvoir insensible à tous les cris de détresse d'une population meurtrie, le peuple congolais a choisi de reprendre son destin en mains et de ne plus jamais laisser de répit à la dictature », expliquent les signataires du courrier.

« PLUS DE RÉPIT À LA DICTATURE »

Le collectif catholique à l'origine d'une marche réprimée le 31 décem-

bre en République démocratique du Congo appelle à une nouvelle manifestation le 21 janvier, promettant de « ne plus donner de répit à la dictature ».

« Ce dimanche 21 janvier 2018, main dans la main, comme d'habitude, allons marcher pacifiquement avec nos rameaux de paix, nos bibles, nos chapelets, nos crucifix pour sauver le Congo, notre patrimoine commun, dans le respect sacré des personnes et des biens », a écrit dans un communiqué le Comité laïc de coordination.

La dispersion de la précédente marche interdite a fait six morts selon l'Eglise catholique et les Nations unies ; aucun, selon le gouvernement.

UNE MESSE EN MÉMOIRE DES VICTIMES

« Loin de nous intimider, le pouvoir a renforcé notre détermination et notre volonté de jouir de notre droit constitutionnel de manifester publiquement », « nous irons jusqu'au bout ».

A la mémoire des victimes, le très influent archevêque de Kinshasa, Laurent Monsengwo, a présidé vendredi à Kinshasa une messe qui a pris des allu-

res de réunion publique en faveur de l'alternance, en présence d'opposants congolais et des diplomates occidentaux.

À la fin de la messe, un attroupelement a été dispersé par la police sur la chaussée devant l'enceinte de la cathédrale, faisant deux blessés légers, selon la police.

UN SCRUTIN IMPROBABLE EN DÉCEMBRE 2018

Les catholiques demandent au président de dire publiquement qu'il ne briguera pas un nouveau mandat, conformément à la Constitution.

Le deuxième et dernier mandat de M. Kabila s'est achevé le 20 décembre 2016, mais la Constitution l'autorise à rester au pouvoir jusqu'à l'élection de son successeur. Le scrutin pour l'élection de ce dernier est prévu le 23 décembre 2018.

Ancienne colonie belge, la RDC n'a jamais connu de passation pacifique du pouvoir depuis son indépendance en 1960. Le pays a connu 33 ans de dictature sous le règne du maréchal Mobutu Sese Seko (1965-1997).

Le G7 appelle à un éveil de consciences

Respect des droits de l'homme : facteur de paix civile et d'unité nationale

Permettez-moi de saluer d'abord l'initiative heureuse prise par l'Association Congolaise pour l'Accès à la Justice, ACAJ, en organisant ce jour une journée de solidarité avec les détenus et les exilés politiques en République Démocratique du Congo.

Cette initiative est d'une opportunité singulière, car elle intervient au moment où le Peuple congolais affronte le double défi de consolider sa jeune démocratie et de faire échec à la tentative de ceux qui gouvernent actuellement la RDC de restaurer la dictature.

A cet égard, je me dois de relever qu'en participant massivement à la marche pacifique de dimanche 31 décembre 2017 organisée par le Comité Laïc de Coordination, CLC, les Congolais ont indiqué clairement qu'ils n'accepteront jamais qu'une poignée des compatriotes abusant de l'exercice du pouvoir d'Etat et de surcroît sans légitimité populaire, marche sur leurs droits et les ramène à des régimes politiques ainsi qu'à des méthodes de gouvernement révolus qui ont avili notre peuple et retarder le développement de notre pays.

Je félicite donc chaleureusement la direction et le Président de l'ACAJ.

Distingués invités,

Toutes les interventions que nous venons de suivre et notre vécu quotidien dans ce vaste pays démontrent que le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales sont le dernier souci des dirigeants actuels de la RDC.

Pis encore, qu'il s'agisse des détenus et des exilés politiques et du rapatriement et des obsèques du Président Etienne Tshisekedi wa Mulumba,

d'heureuse mémoire, la nette impression qui se dégage est que pour ceux qui nous gouvernent, tout leur est permis. Les autres Congolais sont des parias sur lesquels ils ont le droit de vie et de mort.

57 ans après l'indépendance, nous ne pouvons pas tolérer que certains compatriotes traitent d'autres en sous-hommes et instaurent un Etat policier en RDC.

En nous inspirant de la parole de Moïse dans le Deutéronome au sujet du rôle capital des lois, comme facteur de paix civile, dans la société humaine, nous pourrions dire que l'homme ne vit pas que de pain. Il vit aussi de paix.

Il n'y a ni paix ni cohésion nationale là où règnent des injustices et la méconnaissance des droits des autres par les catégories sociales dominantes ou dirigeantes.

Les grandes révolutions, les guerres interétatiques ou intercommunautaires, les guerres de décolonisation et les violences multiformes qui jalonnent l'histoire du monde depuis l'antiquité sont dues principalement aux causes précitées.

En revanche, les pays comme la Suède, le Danemark et la Finlande, pour ne citer que les modèles les plus réussis, qui ont su allier respect des lois et des droits de l'Homme (Etat de droit) et justice sociale, connaissent la paix, la cohésion nationale, la stabilité institutionnelle et la prospérité économique pendant plusieurs décennies.

La RDC, pays sans pain ni paix, ne peut, par conséquent, s'échapper à cette loi de l'histoire et espérer trouver le chemin du progrès et du développement.

C'est pourquoi, si nous, Congo-

lais, nous voulons construire notre avenir sur du solide et du durable, nous devons nous engager résolument dans la voie de la démocratie et de l'Etat de droit qui seuls garantissent la paix et l'unité nationale par la participation de tous à la gestion du destin commun, par le partage de l'avoir et du savoir et par la sécurisation mutuelle.

Dès lors, à l'étape actuelle de l'histoire de notre pays, la priorité est l'établissement des institutions légitimes et des méthodes de gouvernement démocratiques, plaçant le Peuple congolais au centre de l'action des pouvoirs publics et basées sur des règles constitutionnelles ainsi que des lois respectées par tous.

La protection de nos droits et l'atteinte d'un objectif aussi ambitieux passent aujourd'hui par la tenue rapide d'élections libres, transparentes, inclusives et crédibles dans le strict respect de la Constitution ainsi que de l'Accord du 31 décembre 2016, dit Accord de la Saint Sylvestre.

Face à la puissante machine de répression et au machiavélisme du pouvoir qui a privatisé l'Etat et clochardisé à souhait l'écrasante majorité des Congolais, nul ne pourra arracher ces élections sans s'inscrire dans une puissante dynamique collective de changement.

A notre avis, le plus important à l'heure actuelle n'est pas la paternité ou le leadership de la dynamique de ce changement, mais l'efficacité de l'action afin d'ébranler le pouvoir et de lui arracher la tenue des vraies élections démocratiques en vue de l'alternance politique. C'est la seule voie pour restaurer, dans la paix, la légalité républicaine et la légitimité démocratique en RDC.

C'est pourquoi, plus qu'hier l'unité des forces démocratiques, qu'elles soient de l'opposition, de la Société civile ou des mouvements citoyens, devient une urgence nationale et un impératif de combat. Dès lors que cette unité stratégique n'implique ni fusion ni confusion ni subordination des identités des uns et des autres, s'évertuer à l'entraver n'est que suicide collectif et trahison de la cause du Peuple congolais.

Dans le même but d'assurer la victoire des forces démocratiques, nous interpellons tous ceux qui proclament leur foi au changement démocratique et leur demandons de s'unir dans l'action sur le terrain. Dans ce cadre, soutenir et s'impliquer activement dans les initiatives du Comité Laïc de Coordination ne peuvent que nous renforcer mutuellement et donner plus de chance à l'aboutissement de notre noble lutte.

Nous demandons aux Congolais de ne pas lâcher prise et de continuer la pression sur le pouvoir pour qu'il respecte nos droits et libère sans délai ni condition le processus électoral en appliquant intégralement, dans sa lettre et dans son esprit, l'Accord de la Saint Sylvestre.

Face à la misère du Peuple et à la menace d'éclatement de la RDC, l'indifférence et l'immobilisme n'ont aucune justification. Ils constituent une complicité, pis encore, un soutien au régime actuel.

Gémir, crier, pleurer et se lamenter à longueur des journées, tout cela est faiblesse. Seule l'action compte et élève.

Je vous remercie.

Pierre Lumbi Okongo
Coordonnateur du G7

Beni : l'armée congolaise lance une offensive généralisée contre les positions des ADF

Les Forces armées de la RDC viennent de lancer, dans le territoire de Beni, une offensive généralisée contre les rebelles ougandais de l'ADF. Ministre de la Défense nationale, Crispin Atama Tabe a donné des précisions sur ces opérations militaires de grande envergure.

L'armée congolaise a annoncé, samedi, une nouvelle opération militaire contre des groupes armés, notamment les ADF. Ces rebelles ougandais musulmans sont soupçonnés d'avoir tué 14 Casques bleus en décembre, dans l'Est de la République démocratique du Congo. Des véhicules de l'armée ont conduit environ trois cents militaires, majoritairement jeunes, au quartier général de cette opération à 35 km au Nord de la ville de Beni, dans la province du Nord-Kivu, a constaté un correspondant de l'AFP.

Des chars de combats et autres matériels militaires y étaient installés. Les bruits assourdissants des armes lourdes et légères étaient entendus, alors que des flammes s'élevaient de la brousse d'où provenait ces détonations, selon cette source.

« UNE OPÉRATION D'OFFENSIVE GÉNÉRALE ET GÉNÉRALISÉE »

Depuis samedi matin, l'armée a « décidé de lancer une opération d'offensive générale et généralisée contre les ADF (Forces démocratiques alliées) ainsi que tous les groupes ar-

més qui écumant les territoires de Beni et de Lubero », a déclaré à la presse le général Marcel Mbangi. « Cette fois-ci, c'est pour nous la dernière. Nous allons nous battre jusqu'au bout afin de restaurer la paix et la sécurité dans ces territoires », a-t-il ajouté.

Rebelles ougandais musulmans, les ADF sont un des nombreux groupes armés actifs dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, les deux provinces orientales de la RDC frontalières de quatre pays (Ouganda, Rwanda, Burundi, Tanzanie) et de trois grands lacs (Édouard, Kivu et Tanganyika).

REMETTRE DE L'ORDRE À L'EST

Dans une conférence de presse animée samedi 13 janvier, le ministre de la Défense nationale, Crispin Atama Tabe, s'est montré rassurant, réaffirmant la détermination des Forces armées de la RDC de remettre de l'ordre dans cette partie du pays.

La paix et la sécurité dans certaines contrées de la partie Est du pays ont été très longtemps fragilisées par la résurgence des activités des Groupes armés étrangers et locaux, principalement les ADF dans le territoire de BENI, les différents Mai-Mai (Yakutumba, Raïa Mutomboki et autres) dans les provinces de Maniema, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, Tanganyika, le FRPI en Ituri, des résidus de LRA dans les provinces du Haut-Uélé et du Bas-Uélé, les Mbororo et l'afflux des réfugiés de la RCA et du Soudan du Sud dans les provinces du Nord-Ubangi, Bas-Uélé, Haut-Uélé et Ituri, a indiqué le minis-

tre Atama, dans une synthèse transmise à la presse.

Ces groupes armés organisés sur base de certaines considérations politico-ethniques se livrent, note-t-il, « à massacrer des populations civiles, à l'exploitation et trafic illicite des minerais et autres ressources naturelles, au braquage des véhicules sur les voies de communications, à l'enlèvement contre rançon ». Ce qui entraîne, a-t-il poursuivi, un déplacement massif des populations et la dégradation de la situation sociale, la détérioration de l'environnement, et la violation des droits de l'homme.

Dans la série de mesures arrêtées par le haut commandement de l'armée, le ministre Crispin Atama a fait remarquer l'urgence de neutraliser ces groupes armés, en vue de renforcer l'Autorité de l'État, assurer la protection de la population et rétablir un environnement favorable à une paix durable et une stabilité sur toute l'étendue du territoire national.

Les opérations lancées le week-end dans le territoire de Beni est le résultat, a dit le ministre Atama, d'une longue et coûteuse préparation consistant à la mise en place des Unités. Selon lui, ces opérations seront menées dans le strict respect du Droit international humanitaire en ne couvrant que les objectifs militaires ; avec la protection des populations comme « une règle d'or ».

À ce titre, au ministère de la Défense nationale, on fait observer que les commandants des unités engagées savent que toute violence ou

exaction dirigées contre les populations est proscrite et relève du domaine de la « tolérance zéro ». Par conséquent, leurs biens, notamment bestiaux, champs, cases et autres sont strictement inviolables. Par la même occasion, les Forces armées de la RDC ont vivement demandé aux acteurs politiques de ces contrées de « sensibiliser leur base à soutenir leur armée. Car on ne gagne pas la guerre sans l'accompagnement de sa population ».

AU MOINS 700 CIVILS TUÉS PAR LES ADF

Présent en RDC depuis 1995, les ADF sont opposés au régime du président ougandais Yoweri Museveni.

Les autorités congolaises et la Mission des Nations unies en RDC (Monusco) les accusent d'avoir tué plus de 700 civils depuis octobre 2014 dans la région de Beni et les combattent. Les ADF sont aussi accusés d'avoir tué 14 Casques bleus tanzaniens en décembre lors d'un assaut contre une position onusienne.

Samedi, aucune patrouille des Casques bleus n'était visible aux alentours du quartier général de la nouvelle opération militaire de l'armée congolaise. « Nous menons cette opération de manière souveraine et seul, avec l'argent de la République », a déclaré à l'AFP le général Léon-Richard Kasonga, porte-parole de l'armée.

Fin décembre, l'armée ougandaise avait annoncé avoir lancé des attaques aériennes contre des camps de l'ADF en RDC. Les forces ougan-

Cinq questions à Lukono Sowa



1. Que faites-vous pour gagner la confiance des bailleurs là où d'autres acteurs congolais de développement sont tombés en disgrâce ?

Vous savez que ceux qui vous donnent leur argent font confiance une fois. Après des audits, s'il s'avérait que le rapport soit négatif, ils coupent le financement. La question, c'est l'effort que nous consentons au niveau des Ong de droit congolais de montrer aux partenaires que nous respectons les règles de bonne gestion, que nous ne nous accaparons pas de biens qu'ils donnent. Aussi, les moyens qu'ils mettent à notre disposition sont effectivement utilisés pour le projet. C'est très important. Et nous essayons de mettre en place nos stratégies qui permettent aux bailleurs de fonds, comme vous l'avez vu à Kimbanseke. Ils sont venus visiter un projet qui a plus de dix ans et continue à fonctionner. Quand on gère bien, on a la confiance des bailleurs. Donc, nous consentons beaucoup

d'efforts pour respecter leurs directives. Parce qu'après tout, les fonds viennent de leurs pays, de leurs contribuables. Et je suis sûr qu'une fois que nous allons nous tromper, ils vont nous lâcher immédiatement.

2. Etes-vous satisfait de la manière dont les contrôles parlementaires ont été menés à l'Assemblée nationale ?

Dans ces dossiers, il y a à boire et à manger. Parce qu'il y a des comportements que j'ai trouvés personnellement compliqués. Je pense que le contrôle parlementaire est une nécessité pour tout pays démocratique. Et notre présence à l'Assemblée nationale n'est pas pour faire seulement des lois. Mais aussi pour suivre l'action de l'exécutif. Je me rappelle que l'exécutif ne se sent pas redevable vis-à-vis de la population. Il est redevable devant l'Assemblée Nationale. Et donc, nous devrions aller plus en profondeur qu'en superficiel. Je pense qu'on a manqué d'aller au plus profond de la chose pour apporter des correctifs qui peu-



vent permettre au pays d'avancer. Car, sans remarque, il n'y a pas de fortes recommandations, les gens vont continuer à faire ce qu'ils veulent.

3. Face à ce constat, faut-il en rire ou en pleurer ?

Je pense que nous avons loupé cette question là. En tout cas, c'est ma première législation. Je pensais qu'on avait assez d'autorité pour pouvoir amener l'exécutif à jouer son rôle. Surtout qu'ils n'ont pas été élus, ils ont été nommés. Nous, nous avons été élus par ceux là qu'ils ne voient pas. Je vous dis que dans mon territoire de Demba (Kasaï Central), depuis que je

suis député pendant 5 ans, on n'a jamais vu un ministre. Mes électeurs ont vu le gouverneur pendant 2 heures. Et là, je dois répondre à tout. Parce que c'est moi qu'ils voient. Alors que quand on se retrouve dans des contrôles parlementaires, on se rend compte qu'il y a des activités réalisées qui ne sont pas positives. Cependant, d'autres personnes prennent la défense de ces gens-là. C'est regrettable.

4. Quelle est la quintessence de la loi électorale telle qu'elle a été votée ?

Comme vous le savez, la loi électorale est une loi politique. Personnellement, je suis de ceux qui étaient pour le consensus. Parce que nous sommes en construction de la démocratie. Il y a des étapes que nous devons construire progressivement plutôt que de vouloir le faire rapidement. C'est pour cela que nous avons eu un échec dans le développement. Nous ne sommes pas développés faute de capacité mais par l'absence de préparation étape par étape. Tous les

pays se construisent stape by stape. Donc, on ne peut pas prendre des situations d'une vieille démocratie et les appliquer directement au pays. On risque d'avoir des problèmes.

5. Que reprochez-vous à cette loi ?

Ce que j'ai retenu qui ne m'a pas plus, c'est l'absence de consensus au sein de l'Assemblée nationale sur une loi politique. C'est triste pour notre pays qui est agressé de partout et surtout dans sa partie Est. Il fallait qu'on arrive à se mettre d'accord comme l'ont fait ceux qui ont participé au dialogue inter congolais à Sun City, en Afrique du Sud. Ils ont mis beaucoup de temps mais ils sont arrivés à un consensus. Et cela a permis au pays de se stabiliser un peu. C'est dommage qu'on n'ait pas atteint ce niveau...

PROPOS RECUEILLIS PAR
MÉDARD MUYAYA

(*) Député national et
Coordonnateur national
d'ADIR

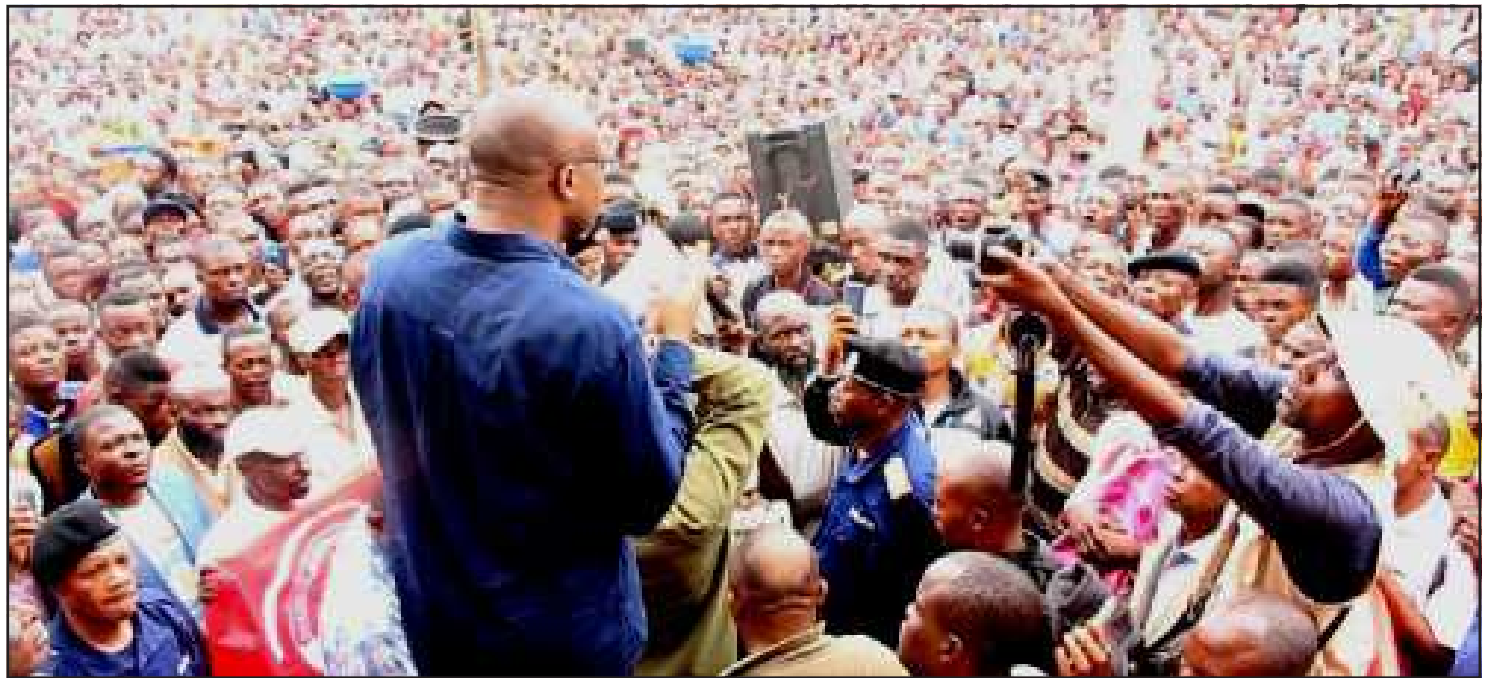
Mobilisation électorale : Lubaya et Sesanga signent le triomphe de l'Opposition à Kananga

Un afflux important de la population a accueilli, tour à tour, deux leaders du Rassemblement en séjour dans le chef-lieu du Kasai Central. Il s'agit de Claudel-André Lubaya, président national de l'Uda Originelle, qui s'est retrouvé dans son fief électoral où il a d'ailleurs obtenu sa carte d'électeur ; et du coordonnateur de l'Alternance pour la République, Delly Sesanga, en mission de mobilisation électorale. Une action qui porte un cinglant démenti à ceux qui affirment que l'opposition a peur des élections.

P.M.

Parti de Kinshasa mercredi 10 janvier, le député national Claudel-André Lubaya s'est acquitté de son droit civique en s'enrôlant à Kananga, chef-lieu de la province du Kasai Central, son fief électoral. Plusieurs militants de son parti, l'Union démocratique africaine Originelle - UDA Originelle, l'ont accompagné au bureau d'enrôlement.

Sa carte en main, signe probant de sa participation aux prochaines élections, l'élu de Kananga s'est exprimé en ces termes : « En son temps, le président de la Commission électorale nationale indépendante - CENI- avait jeté le pavé dans la marre en annonçant que son institution allait



Lubaya communiant avec la population de Kananga (Photo Uda).

se passer du Kasai tant pour l'enrôlement que pour les élections. Nous avons dénoncé cette tentative d'exclusion et de bannissement de tout un peuple», a-t-il clamé.

Et d'ajouter: « Sous pression, l'enrôlement a eu lieu au Kasai et s'est clôturé ce soir (jeudi 11 janvier). Je me suis acquitté de ce devoir ce jour au Kasai, en même temps que la

pression se poursuit pour la tenue des élections dans les conditions acceptables. Kasai merci. Merci pour le soutien et pour l'amour. Kasai, je vous aime».

Claudel-André Lubaya, qui a été gouverneur du Kasai Occidental aujourd'hui démembrée en deux provinces, à savoir Kasai Central dont la ville de Kananga est chef-lieu et Kasai avec Tshikapa comme chef-lieu, garde une forte assise populaire dans cette partie de la République qui a connu récemment des violences entre les forces de défense et sécurité et les hommes se réclamant du dé-

Kanangais.

De l'aéroport jusqu'au siège de son parti en plein centre ville, l'élu de Luiza a été contraint par la foule à descendre de son véhicule pour une véritable procession dans une sorte de caravane motorisée. Sur le lieu du meeting, D. Sesanga a demandé à la population d'être « attentif sur le déroulement du processus électoral ».

Avec les opposants qui sonnent la mobilisation de Kananga, l'action traduit un cinglant démenti à ceux qui affirment que l'opposition a peur des élections. D. Sesanga s'est dit prêt à affronter le seuil d'éligibilité imposé



Avec l'AR, D. Sesanga s'est dit prêt à affronter le seuil d'éligibilité imposé dans la loi électorale

funt chef coutumier Kamuina Nsapu. La communion de la population avec son leader dès son arrivée, n'a eu d'égale. C'est toute la ville qui a été pris en haleine.

UN BAIN DE FOULE POUR SESANGA

Pour sa part, le député national et président du parti Envol, Delly Sesanga est arrivé à Kananga vendredi 12 janvier avant-midi. Sur place, le coordonnateur de l'Alternance pour la République a eu droit à un accueil délirant des Kanangaises et

dans la loi électorale avec les autres partis de L'AR.

Pour Delly Sesanga, les élections restent l'unique moyen pour résoudre la crise actuelle d'autant plus que toutes les institutions sont devenues « illégitimes ». Dans son intervention, Delly Sesanga a souligné la nécessité d'appliquer, suivant le compromis politique de la Saint Sylvestre, des mesures de décrispation politique indispensables pour réunir les conditions d'élections crédibles et apaisées en République démocratique du Congo. Ce qui débouchera sur une alternance pacifique et démocratique.



RAWBANK classée parmi les meilleures banques d'Afrique

Le Directeur Général de RAWBANK, Thierry TAEYMANS, figure dans le classement Financial Afrik 2017 « Les 100 qui transforment l'Afrique ». Cette distinction vient couronner plus de 15 années de travail au service de la République Démocratique du Congo et de RAWBANK, banque numéro 1 en RDC. Ce classement annuel du prestigieux magazine leader en publication financière africaine, liste ainsi les personnalités de divers secteurs liés au monde de la finance (banque, assurance, télécom etc.) dont le leadership a permis l'accomplissement de grandes réalisations.

En effet, avec une part de marché moyenne de 25% sur le total des dépôts et des crédits, Rawbank est une banque leader dont la progression est supérieure à celle du secteur bancaire congolais pris dans son ensemble. Elle est par ailleurs fortement engagée dans le financement de l'économie du pays, notamment auprès du secteur privé et des particuliers, et en faveur de l'inclusion financière.

Consultez l'intégralité du classement sur le site du Financial Afrik : <https://www.financialafrik.com/en/2017/12/17/les-100-qui-transforment-lafrique-2/>

Siège :
3487, Boulevard du 30 juin, Kinshasa,
Democratic Republic of Congo.
Tel : +243 99 99 16 000 / Numéro gratuit 4488
www.rawbank.cd

RAWBANK
is my bank.

Facebook Rawbank Twitter Rawbank sa

Perspectives économiques 2018 : la Banque centrale du Congo affiche son optimisme

Les indicateurs macroéconomiques, tels que perçus par la Banque centrale du Congo (BCC) sont au vert. Ce qui laisse présager des perspectives économiques meilleures en 2018.

OLIVIER KAFORO

L'Institut d'émission se veut optimiste quant aux perspectives économiques pour l'exercice 2018. C'est ce qu'a indiqué le gouverneur de l'Institut d'émission, Deogratias Mutombo, au cours d'un point de presse qu'il a tenu le vendredi 12 janvier, à l'issue de la dernière réunion du Comité de politique monétaire (CPM) pour l'année 2017. Les échanges ont porté sur la situation économique (2017) tant sur le plan national qu'international.

« Je suis persuadé que les perspectives optimistes s'ouvrent en RDC pour cette année 2018, car je constate que les fondamentaux économiques s'améliorent. Tous les fondamentaux évoluent de manière satisfaisante. Sans être statique, il est prévu 5% du taux de croissance pour 2018. La stratégie de développement devra s'appuyer sur un modèle économique basé sur une justice sociale distributive et une administration fiscale modernisée. On doit miser sur la consolidation des acquis, la mobilisation des recettes publiques ainsi que l'augmentation de réserves de change. Les réformes doivent se poursuivre,

car on a besoin d'un accroissement significatif des recettes », a déclaré le gouverneur de la BCC.

Pour mieux parvenir aux objectifs fixés pour 2018, préconise Deogratias Mutombo, l'économie doit être fondée sur les investissements pour espérer accélérer la croissance. Ainsi, croit-il, l'investissement constituera le mot d'ordre. Contrairement à 2017 où seulement 3,5% du PIB était consacré à l'investissement. Ce qui, aux yeux des experts, est infime. Ces derniers proposent qu'il accroisse en 2018.

« Il faut plus de mobilisation pour combler le gap des recettes en 2018. Lors de l'établissement de la loi des finances, la primauté doit revenir aux ressources internes », a indiqué Deogratias Mutombo.

Parmi les stratégies à mettre en place pour gagner le pari en 2018, le président du CPM propose la baisse du taux appliqué pour recouvrer l'impôt sur le bénéfice (35%) qu'il exige exorbitant. En outre, il estime que l'agriculture constitue une importante base de la diversification de l'économie, un élément important pour sortir de la pauvreté. Raison pour laquelle il a annoncé la signature d'un bon de décaissement de l'ordre de 175 millions de dollars américains pour appuyer le secteur agricole en République démocratique du Congo.

Le bilan de l'exercice 2017 n'a



pas été oublié. Concernant l'évolution de l'activité économique, sur base des données de réalisation à fin juin 2017, le taux de croissance en 2017 est estimé à 3,2 % contre 3,1 % au mois de mars 2017 et une réalisation de 2,4 % en 2016. Cette amélioration de l'activité est portée par le secteur primaire dont la contribution serait de 1,79 point de pourcentage, suivi du secteur secondaire avec 1,27 point et du secteur tertiaire avec une contribution de 1,01 point.

Par ailleurs, les taxes sur les produits devraient tirer la croissance à la baisse avec une contribution négative de 0,87 point de croissance. La croissance reste également soutenue par la demande intérieure à concurrence de 2,79 points et de la demande extérieure à hauteur de 0,41 point.

Sur le marché des biens et services, la relative stabilité de la monnaie nationale s'est positivement ressentie sur le rythme de formation des prix intérieurs. Après un taux d'infla-

tion mensuelle de 2,8 % en août, le mois de septembre a affiché un niveau légèrement inférieur de 2,7 %. Une situation qui a porté l'inflation annuelle à 37,8 % en cumul et à 48,3 % en glissement annuel, face à un objectif tendanciel de 7,0 %.

En ce qui concerne les finances publiques, à fin septembre 2017, la clôture provisoire des opérations financières de l'Etat a affiché un déficit mensuel de 3,8 milliards de CDF, ramenant le solde cumulé annuel à un excédent de 65,65 milliards de CDF contre 81,4 milliards à fin août 2017.

Sur le marché des changes, il a été noté une relative stabilité du franc congolais sur les deux segments. En effet, à fin septembre 2017, le cours indicatif s'est situé à 1.568,04 CDF le dollar américain et le cours parallèle à 1.582,33 CDF, soit des dépréciations mensuelles respectives de 0,8 %. En moyenne mensuelle, le taux de change s'est situé à 1.562,03 CDF le dollar à l'interbancaire et 1.581,02 CDF au parallèle contre 1.547,79 CDF et 1.580,01 CDF respectivement au mois d'août. En ce qui concerne les réserves de change, ces dernières ont augmenté de 27,1 millions de USD d'un mois à l'autre. A fin septembre 2017, les réserves se sont situées à 694,36 millions de USD, correspondant à 3,04 semaines d'importations de biens et services sur ressources propres.

Exécution du budget de la Céni : l'Odep relève des graves dysfonctionnements

OLIVIER KAFORO

Les fonds alloués à la Commission électorale nationale indépendante (Céni) pour l'exercice 2014 - 2016 ont été exécutés de manière non orthodoxe. C'est ce qu'affirme l'Observatoire de la dépense publique (Odep), dans un rapport intitulé « analyse technique sur l'utilisation des fonds alloués au processus électoral en RDC de 2014 - 2017 », présenté le vendredi 12 janvier à Kinshasa. C'était au cours d'une conférence de presse tenue à son siège social, situé dans la commune de Limete.

Parmi les dysfonctionnements relevés, l'on note, entre autres, le non-respect du plan de décaissement, l'absence de traçabilité de l'appui des partenaires au processus électoral, le déficit de transparence dans l'élaboration des prévisions 2018 et autres.

Ce rapport analyse principalement l'évolution des prévisions et d'exécution des crédits alloués à la Céni telles que prescrits dans les lois des finances 2014 - 2016, les prévisions et l'exécution de la loi des finances 2017 à fin septembre ainsi que la contribution des PTF au processus électoral. Réalisé grâce au financement de DFID, l'objectif de cette analyse est d'évaluer et rendre publique l'exécution des budgets de la Céni de 2014 à 2017.

« L'ODEP note que la loi des finances 2018 fixe les prévisions des

dépenses pour les opérations électorales à 840.000.000.000 FC soit 463 218.264,03 USD au taux moyen de 1813,4 FC pour un dollar américain et 72.536.000.000 FC soit 40.000.000 USD au titre d'appui logistique de la Monusco. Cependant, aucune ligne budgétaire ne renseigne clairement les détails de ces dépenses exceptionnelles. Pour l'ODEP, les données budgétaires doivent être exactes et s'appuyer sur des estimations connues du public. Elles doivent également garantir que le gouvernement dépense les deniers publics sur les priorités pour lesquelles il l'a approuvé, réduisant ainsi la marge de corruption et d'inefficacité », a indiqué le chargé de communication de l'Odep, Valery Madianga.

Après le vote de loi de finances 2018, note l'ODEP, c'est le moment choisi par la Céni pour fournir les détails du budget des opérations électorales sur un papier au format A3. Selon ce budget, stigmatise le rapport, la Céni fait état de l'acquisition de 105.149 exemplaires de machines à voter, pour un prix unitaire de 1.500 USD. Ce qui porte leur coût total de 157 723 500 USD.

« Il est prévu 2,6 millions USD pour des pagnes, 400 000 USD pour des T-Shirt ; 350 000 USD pour des jackets, 100 000 USD pour des képis ; 75 000 USD pour des parapluies, 50 000 USD pour des portes clés, 75 000 USD pour des drapeaux. Mais ces

prévisions ne sont pas inscrites dans la loi des finances 2018. A la place des pagnes, casquettes, t-shirts, il aurait été mieux d'affecter ces fonds à la formation et la sensibilisation de la population, surtout que lors de l'opération d'enrôlement des électeurs, la production des supports de communication susmentionnés a été gérée de manière mercantiliste par la CENI », dénonce l'Odep.

UNE OPACITÉ ÉTONNANTE

L'Observatoire de la dépense publique (ODEP) s'étonne du fait que la Commission électorale nationale indépendante (Céni) occulte certains appuis financiers au processus électoral venant des partenaires.

Au cours d'une conférence de presse co-organisée le vendredi 12 janvier à Kinshasa avec l'AETA, cette organisation de la Société civile a indiqué que cet état de chose ne favorise pas un bon climat dans l'organisation des élections.

Pour l'Odep, le montant total annoncé par les partenaires au titre d'appui au processus électoral est de l'ordre de 171.882.295,88 USD. De ce montant, les dépenses des opérations électorales sont bien réparties.

Le soutien logistique d'une enveloppe de 73.000.000 USD à exécuter par la Monusco qui a déjà présenté son plan logistique. L'appui technique à la Céni, financé principalement

par le Canada, l'Union européenne, l'USAID, la Suède et le Pnud représente 10.226.361 USD.

L'éducation civique électorale, elle, est financée par le Canada, l'UE, Dfid/Ukaid, USA department of state/DRL, la Suède et la Belgique à hauteur de 35.823.187,50 USD. Le Genre et élections sont financées par la Suède, la Belgique et les USA à hauteur de 4.710.600 ; jeunes et élections financé par DFID/UKAID (310.000.000 USD) ; l'appui juridique/gestion de contentieux, financé par l'USAID à hauteur de 5.500.000 USD.

Quant à la promotion des droits humains, elle est financée par l'UE, les USA/USAID et DFID avec un montant de 11.521.200 USD. Médias et élections, financé par l'USAID avec un montant de 4.000.000 USD. « Observations électorales » est financé par l'UE, USA/USAID et DFID avec un montant de 21.540.937,38 USD.

Parmi les recommandations, l'Odep prie la Céni de produire un budget réaliste, assorti d'un plan de décaissement afin de permettre au gouvernement et aux partenaires extérieurs de mobiliser les moyens requis à la réalisation des opérations électorales. Aux partenaires techniques et financiers, cette Ong leur demande d'exiger à la Céni la transparence dans l'exécution de son budget et l'élaboration d'un plan de décaissement avant tout autre appui au processus électoral.

Constructions anarchiques : les députés de Kinshasa pour des sanctions contre les fonctionnaires impliqués

Les députés nationaux demandent au gouvernement de sanctionner tous les intervenants de l'État qui, de près ou de loin, sont responsables de constructions anarchiques dans la capitale congolaise. Ils l'ont dit dernièrement à l'issue d'une rencontre avec Aubin Minaku, président de l'assemblée nationale, renseigne Politico.cd.

Pour prévenir les drames similaires aux inondations et les éboulements qui ont causé la mort d'au moins 48 personnes à Kinshasa, ils demandent aussi la mise à jour du plan d'aménagement de la ville qui date de 1954 pour répondre de manière structurelle et durable aux défis que l'accroissement de la ville impose, rapporte la source. Le Caucus des élus de Kinshasa, qui comprend 51 membres, a également recommandé l'élaboration et l'exécution d'un plan de lutte contre les têtes d'érosion ; l'interdiction de la vente des produits en plastiques ; la gestion efficace de l'évacuation des immondices. Il suggère également au gouvernement de prendre des mesures urgentes pour éviter que les eaux des pluies ne contribuent à la propagation de l'épidémie de choléra qui sévit déjà dans la ville de Kinshasa.

Tshopo : 30 cas de violences sexuelles documentés en décembre à Kole

Trente cas de violences sexuelles ont été documentés au mois de décembre dernier dans la cité de Kole dans la province de la Tshopo. Le Consortium des ONG pour la protection de la femme précise que, sur les trente victimes, vingt-sept sont des mineures, rapporte radiokapi.net. Afin de lutter contre ce fléau, Symphorien Nkolomoni, coordonnateur de ces ONG, a organisé, du 10 au 11 janvier, un atelier de sensibilisation des leaders communautaires. Ceux-ci vont répercuter le message dans leurs bases respectives afin « de transformer les coutumes rétrogrades en valeurs ». Et de signaler : « Il y a plusieurs violences faites aux mineures parce que les gens tolèrent ici les mariages des mineures et les mariages précoces. Après ce constat, nous nous rendons compte qu'il faut renforcer davantage la sensibilisation dans la communauté. Raison pour laquelle nous avons ciblé les personnes les plus influentes. Ces personnes ont pris l'engagement de sensibiliser dans leurs comités pour qu'on arrive à réduire le taux de violences sexuelles. »

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

L'épidémie de choléra progresse plus rapidement que prévu à Kinshasa

En RDC, le nombre de décès enregistrés suite au choléra à Kinshasa continue de progresser. La maladie touche désormais 16 zones de santé sur 35 que compte la capitale. L'épicentre de l'épidémie est le quartier Camp Luka.

C'est là qu'en début de semaine, une première unité de traitement a été installée avec l'aide de Médecins sans frontières (MSF). Une trentaine de nouveaux patients atteints de choléra se présentent chaque jour en moyenne au quartier Camp Luka de la commune de Ngaliema à Kinshasa. Des familles qui, pour la plupart, n'avaient jamais été jusque-là confrontées à cette maladie.

Une jeune femme tente de calmer les pleurs de son bébé. De l'eau ruissèle sur son visage. Elle vient juste d'arriver. Son enfant n'a pas encore un an : « Cela fait deux jours qu'il vomit et qu'il a de la diarrhée. Et ça ne s'arrête pas. Je suis inquiète, surtout qu'il y a eu deux cas de choléra dans la maison juste en face de la nôtre. »

Dieudonné Bokwala, l'un des responsables du centre, mène un premier entretien. Il comprend qu'avant de venir se faire soigner ici, l'enfant a passé deux journées dans un dispensaire de quartier : « Il y a certains dispensaires qui, même s'ils voient des cas de diarrhées, commencent d'abord à traiter les malades pour avoir des frais de consultation. Ils s'enrichissent. Nous sensibilisons tous ces prestataires de soins en leur disant que lorsqu'il y a un cas de diarrhée, amenez-le au centre de soins. Nous, on va investiguer et on va voir. Si ce n'est pas le choléra, on va vous

le renvoyer. »

DES RECOMMANDATIONS DIFFICILES À APPLIQUER

À l'entrée du centre, une équipe sensibilise les passants et les proches. Annie Ndaya fait partie de l'équipe. L'objectif est de détecter d'éventuels nouveaux cas, d'informer sur la maladie et de délivrer des conseils d'hygiène : « Pour les toilettes, ils doivent utiliser les latrines qui sont hygiéniques et surtout boire de l'eau qui est potable pour éviter la contamination. »

Samuel Munganga, dont la femme vient d'être admise au centre, écoute, mais il se demande comment appliquer ces conseils : « Le problème, c'est que chez moi, il n'y a pas de véritables toilettes et pas d'eau propre pour se laver non plus. C'est ça le problème. »

NOMBRE DE LITS INSUFFISANT

Quelques minutes plus tard, un malade arrive sur une civière. Un drap recouvre son buste et son visage. Comme un tiers de patients qui décèdent ici, il arrive trop tard, par méconnaissance de la maladie, expliquent les responsables du centre, ou par peur d'être stigmatisés. D'ailleurs, l'épidémie progresse plus vite que prévu et les vingt lits d'hospitalisation installés au départ ne suffisent déjà plus.

À peine ouvert, le centre est déjà rempli. Et, faute de place en zone de traitement, certains patients sous perfusion se retrouvent aux côtés d'autres en observation. Le docteur Lusala Mavinga ne s'attendait pas à une telle affluence : « Vous voyez, il y a ceux qui sont encore sur des chai-

ses parce qu'il n'y a pas de lits. Il y a ceux qui sont là, ils sont à deux par lit parce que le nombre de lits est vraiment insuffisant par rapport au nombre de patients qui viennent au jour le jour. »

MANQUE D'EAU

Autre défi, l'accès à l'eau. Le quartier n'est pas raccordé au réseau. Pour le moment, Gaston Lufungula, responsable de l'approvisionnement pour MSF, entasse des bidons qu'il achète auprès d'une école du quartier, mais si l'épidémie augmente cela ne sera plus tenable : « La Regideso (Régie nationale de production et de distribution d'eau), depuis qu'on l'a appelée, n'est toujours pas venue. Nous achetons l'eau dans un centre comme celui-ci. Il faut à peu près 6 000 litres par jour. »

Pour le moment, une trentaine d'infirmiers ont été formés à cette maladie, mal connue dans la capitale. Ils se relaient jour et nuit dans ce centre. Mais au rythme où va la maladie, le professeur Bompangue, qui supervise la lutte contre le choléra dans le pays, le sait, il faudra en former davantage : « Le personnel infirmier n'est pas habitué à la prise en charge du choléra, pas seulement technique, mais aussi des aspects de gestion de l'hygiène pour éviter qu'eux-mêmes ne se contaminent et aussi que les accompagnants se contaminent. Donc, les deux premières semaines, il va y avoir un gros travail d'accompagnement rapproché. »

Jeudi 11 janvier le soir, 49 patients passaient la nuit au centre, plus du double de ce qui était prévu au départ.

Seuls 10% du réseau routier de la RDC sont "en bon état"

Le réseau routier théorique de la RDC est de 152 000 km, comprenant 58 129 km de Réseau routier d'intérêt général (RRIG) et 86 471 km de routes locales et agricoles. Seulement 15 000 km de ce réseau sont en bon état, indique un rapport récent de la Banque mondiale, cité par l'Agence congolaise de presse (ACP).

Selon ce rapport, le pays qui à la taille de l'Europe de l'Est ne possède que 3 126 km de routes bitumées. Le niveau de couverture du réseau situe le pays largement en dessous de la moyenne africaine et ne permet pas d'assurer la connectivité de l'espace national.

Sur un territoire aussi vaste et avec une population d'environ 85 millions d'habitants, le réseau routier d'intérêt général (RRIG) représente une densité spatiale de routes inférieure à 25 km/1 000 km, alors que la moyenne africaine est de 204 km/1 000 km. Par ailleurs, la couverture par rapport à la population est au plus de



Route Mbuji-Mayi-Kabeya Kamuanga, province du Kasai Oriental (Ph.Net)

0,9 km/1 000 habitants, alors que la moyenne africaine est de 3,4 km/1 000 habitants.

Concernant le chapitre sur l'eau de la Revue des dépenses publiques et de la responsabilisation financière (RDPF), au niveau du périmètre couvert par la Régie de distribution d'eau (Regideso), le taux d'accès ne dépassait pas 37% en 2013. En milieu rural, hors périmètre de la Regideso, le taux d'accès n'était que 13,5% tandis que l'accès à l'eau potable et aux ouvrages d'assainissement contribue

aux conditions de santé et de développement dramatiques, y compris l'émaciation et l'insuffisance pondérale des enfants et l'insuffisance pondérale des enfants ainsi que la forte mortalité infantile.

De plus, la recherche d'eau pour le ménage se fait souvent au détriment de l'éducation des jeunes, notamment les filles qui peuvent faire l'objet de violences lors de la corvée d'eau.

ACP/LP

Les prisonniers et exilés politiques victimes de l'instrumentalisation de la justice

La République démocratique du Congo ne peut devenir un État de droit que si ses dirigeants assurent le fonctionnement harmonieux des institutions et l'alternance démocratique.

DONATIEN NGANDU MUPOMPA

Le samedi 13 janvier 2018, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ) a organisé au Centre Caritas de la commune de la Gombe, la Journée de solidarité avec les prisonniers et exilés politiques. Cette activité a été rehaussée de la présence de plusieurs personnalités, dont des diplomates, des sénateurs, des députés et des acteurs politiques.

Dans son mot d'ouverture, Me Georges Kapiamba, président de l'ACAJ, a rappelé l'Accord du 31 décembre 2016 signé au Centre interdiocésain de Kinshasa, dont l'un des volets est consacré à la décrispation politique, sans laquelle il ne peut y avoir des élections crédibles et transparentes. Pour lui donc, nul ne peut priver ceux qui veulent participer aux dites élections de leur droit.

Il a relevé à ce sujet que depuis 2015, plusieurs personnes sont arrêtées, condamnées ou poussées à l'exil sur base des procès montés de toutes pièces pour les réduire au silence. Ce qui est contraire aux pratiques démocratiques. Il faut donc que ces personnes recouvrent leur liberté, et que ceux qui sont en exil rentrent au pays. Il a souligné qu'il n'y aura pas d'élections selon les standards des Nations unies tant qu'il y aura des prisonniers politiques en prison. Il a fini par dire : « *Nous méconnaissons tout processus électoral en dehors de cette exigence* ».

Abordant le thème « Justice, un service public essentiel pour la consolidation de la démocratie », le professeur d'universités Jacques Ndjoli a noté que la recherche de la justice, l'emplacement de la démocratie sont au cœur de bouleversements de l'histoire. La révolution américaine par exemple, était la recherche de la justice, comme aussi la révolte des Batetela à l'époque coloniale. C'est le même cas pour ceux qui vont mourir dans la lutte contre la dictature et pour les treize parlementaires qui ont réclamé la justice, la démocratie et la liberté à l'époque de Mobutu.

Pour le professeur Ndjoli, la justice apparaît comme valeur principale. Il faut qu'il y ait justice pour qu'on déclenche la paix, et la paix apportera le développement. Sans justice, il n'y a pas de paix et il est impossible de produire un service public. Et la première mission suprême de l'État est de rendre justice. Il a évoqué à ce sujet l'ancien Premier ministre Matata Ponyo qui, dans sa thèse, a souligné que la faillite de l'État n'est



pas liée à sa croissance économique, mais à son incapacité d'offrir l'ordre et la sécurité. En bref, le pouvoir judiciaire est le garant des libertés fondamentales, et le juge doit appliquer le droit en toute indépendance. Car la justice a pour mission d'appliquer un État de droit, protecteur des libertés contenues dans la Constitution. Pour asseoir un État de droit, il n'y a pas meilleur protecteur que le juge.

MOÏSE KATUMBI, VICTIME DE L'ARBITRAIRE ET DE LA DÉRIVE AUTORITAIRE

Il a relevé que la RDC s'est dotée des institutions nécessaires à ce sujet, mais malheureusement, il y a eu dysfonctionnement, une dérive de ces piliers. Il n'y a pas de volonté pour installer l'architecture judiciaire, la justice ne dit plus le droit, ne protège pas les faibles. Or, la démocratie moderne est une démocratie juridique.

Il a fini par conclure : « *Si nous n'avons pas une justice indépendante, nous n'aurons pas une démocratie réelle. La police caporalisée est instrument de la confiscation du pouvoir. Quant au juge, il doit se libérer de l'oppression. L'avocat se livre à un jeu de fabrication des coupables, lui qui est le pilier de la justice* ».

S'agissant des témoignages, Christophe Lutundula Apala, ancien substitut du procureur, s'est penché sur le cas de Moïse Katumbi, un cas emblématique de l'arbitraire et de la dérive autoritaire de l'État. Il a dit à ce sujet qu'en RDC, des hommes et des femmes sont privés de leur liberté tout simplement pour avoir exprimé une opinion contraire à celle du régime en place.

Pour Christophe Lutundula, la liberté privée à Moïse Katumbi est inacceptable. Il vit à l'extérieur contre son gré à cause des menaces d'arrestation proférées par le ministre de la Justice et son collègue des Médias. Ses collaborateurs croupissent en prison sans raison. Il est poursuivi pour

atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de l'État, ainsi que pour stellionat. Or, les deux procédures judiciaires engagées contre lui se sont avérées fantaisistes. Celle d'atteinte à la sûreté de l'État a tourné court, faute de preuve. Le Parquet a mis ce dossier en veilleuse au lieu de le classer sans suite.

Concernant le stellionat, il a été condamné à la sauvette avec arrestation immédiate, sans avoir été entendu. Et son frère Katebe Katoto, propriétaire de l'immeuble, n'a pas été entendu malgré sa demande de comparaître. Et l'affaire se trouve maintenant à la Cour constitutionnelle pour les exceptions soulevées par la défense. Selon lui, ces deux procès sont des mascarades. Il a souligné que le vrai péché de Moïse Katumbi est d'avoir réclamé l'alternance pour la République. Il a donc averti : « *Si nous devons cautionner l'arbitraire, nous tomberons dans le monde des ténèbres et détruirons l'unité nationale. Au-delà de Katumbi, c'est toute l'armure, tous les intérêts du peuple congolais qui sont en jeu* ».

Parlant de Diomi Ndongala, Me Magloire Kasongo, secrétaire général de la DC, a relevé que ce dernier a été condamné sur base des infractions imaginaires dans un procès à huis-clos par cinq juges de la Cour suprême de justice. Une condamnation qui est nulle en droit. Et le Comité des droits de l'homme de l'ONU a condamné la RDC à ce sujet. Sa détention est illégale et constitue une torture.

RAPATRIEMENT DE LA DÉPOUILLE DE TSHISEKEDI, SYMBOLE DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE

C'est la présidente de la ligue des femmes de la SCODE qui a parlé du cas de Jean-Claude Muyambo, enlevé le 20 janvier 2015 sans motif de son arrestation. Accusé par la suite pour stellionat et abus de confiance

et transféré comme un criminel en prison, le Parquet va fabriquer contre lui un plaignant nommé Stoupis. Il est condamné par défaut sous la supervision du PGR et de l'ANR. Il sied de souligner que Moïse Katumbi a fait l'objet de condamnation pour les mêmes immeubles. À cause de leur mauvaise foi, les autorités ont refusé de le laisser aller se faire soigner.

Un autre cas qui révolte les consciences est celui du rapatriement de la dépouille mortelle du président de l'UDPS, Etienne Tshisekedi wa Mulumba, comme symbole de la réconciliation nationale. Mgr Gérard Mulumba, son frère a révélé que dès l'annonce de la foudroyante nouvelle, le président de la République a pris son engagement pour que le gouvernement prenne en charge les obsèques.

Les familles biologique et politique du disparu ont rejeté l'endroit proposé par le gouverneur de la ville de Kinshasa et choisi un endroit en dehors de la ville. Il fallait un communiqué conjoint à signer entre ces deux familles et le gouvernement. Et Mgr Gérard Mulumba de s'indigner : « *Depuis le 25 mars, nous continuons à attendre la suite. Nous nous interrogeons sur la cause de ce blocage* ».

En ce moment, la famille d'Etienne Tshisekedi attend que ce cas soit aligné parmi ceux des prisonniers et exilés politiques. Mgr Gérard Mulumba a fini par dire : « *Si le rapatriement pouvait être décidé en ce moment, ceci contribuerait à l'apaisement du climat politique qui est tendu* ».

Pour sa part, M. Pierre Lumbi, président du comité des sages du RASSOP, s'est penché sur le thème « Respect des droits de l'homme : facteur de paix civile et d'unité nationale. Il a loué cette initiative de l'ACAJ qui intervient au moment où le peuple congolais affronte le dur défi de ceux qui veulent instaurer la dictature. Pour lui, des gens sans légitimité populaire ne doivent pas marcher sur les Congolais.

Il a lancé : « *La nette impression qui se dégage est que tout est permis à ceux qui nous gouvernent. Nous autres sommes des parias, ils ont sur nous le droit de vie et de mort. L'homme ne vit pas que de pain, mais aussi de paix* ».

Jean-Bertrand Ewanga a, quant à lui, fait savoir que tous ces prisonniers et exilés politiques sont victimes d'une justice médiocre.

Si Diomi Ndongala a été arrêté, c'est parce qu'il avait des ambitions présidentielles. Quant à Jean-Claude Muyambo, on suppose que c'est lui qui a financé les manifestations qui ont provoqué le charnier de Maluku. En passant, il a évoqué le cas des prisonniers déjà amnistiés qui croupissent encore à Makala et des gens à qui on prive le droit d'avoir un passeport.

Kinshasa: organiser les obsèques et cérémonies de deuil coûte très cher

Inondations, violences politiques, choléra...: les événements tragiques qui endeuillent Kinshasa en ce début d'année 2018 rappellent le coût écrasant des obsèques et des cérémonies de deuil pour des familles sans grands moyens, soumises à cette forte tradition de la société congolaise.

L'exposition du corps à la morgue et au funérarium, l'inhumation, l'accueil du clan élargi, le bain de consolation : la facture peut s'élever jusqu'à 2 500 dollars américains, voire plus, dans la capitale de la République démocratique du Congo. Où un employé de supermarché touche entre 100 et 150 dollars américains par mois, 200 dollars américains en moyenne pour un fonctionnaire de l'État.

La famille de José Fataki porte le deuil de son parent, tué en marge de la marche des catholiques du 31 décembre 2017 contre le pouvoir. Les proches de ce modeste chauffeur de taxi-moto ont déboursé 620 dollars américains pour l'exposition du corps dans un funérarium, installé sous un chapiteau à côté d'une salle de fêtes, selon son neveu, Eric Fataki, avocat.

« La salle nous a coûté 520 dollars américains », confirme Martine Mujinga, sœur de Julie, décédée de maladie et dont le corps est exposé dans une salle voisine.

« Pour chaque corps exposé,

l'État prélève 20 dollars américains », précise à l'AFP le gestionnaire de la salle dans la commune populaire de Matete.

Avec des centaines de deuils par jour, les salles de fêtes qui servent de funérarium représentent une activité prospère dans la capitale aux 10 millions d'habitants: « A Kinshasa, plus de 800 salles sont répertoriées », indique à l'AFP le ministre provincial des Finances, Guy Matondo.

On y organise aussi des activités plus joyeuses: mariages, conférences, concerts.

Le parcours du combattant commence à la morgue. Benoît Kulube, fonctionnaire à la retraite, affirme avoir déboursé plus d'une centaine de dollars américains pour la conservation du corps de son fils de 17 ans, décédé en tout début d'année de l'épidémie de choléra qui touche Kinshasa.

C'est un cercle vicieux: le corps est conservé à la morgue, le temps que la famille réunisse de l'argent pour les obsèques, par exemple auprès de membres de la diaspora en Europe, si elle en a.

«PROPOSER L'INCINÉRATION»

Pour embaumer le corps, une pratique en vogue à Kinshasa, M. Kulube a payé de surcroît 50 dollars, sans oublier l'achat d'habits neufs pour le défunt.

Vient ensuite le choix du cercueil, avec des entrées de gamme à 250 dollars, jusqu'à plus de 1 000 dollars américains.

Pour José Fataki, sa famille a acheté un cercueil de 700 dollars américains. « C'est grâce à l'assistance des autorités de la ville de Kinshasa, de l'église, des cotisations des membres de la famille », explique le neveu et avocat Eric.

Ce n'est pas fini. Le coût du transport du corps de la morgue au funérarium, puis au cimetière, s'élève entre 100 et 500 dollars.

Le fonctionnaire à la retraite a préféré louer un véhicule ordinaire pour 22 dollars à la place d'un corbillard «hors de portée» de sa bourse. Du funérarium au cimetière, les familles louent aussi des bus pour transporter les membres du clan et des amis qui viennent en nombre au deuil.

Pendant la veillée mortuaire et les jours qui précèdent l'enterrement, voire après, la famille du défunt doit nourrir ses invités, ajoute M. Kulube, le fonctionnaire à la retraite. « C'est la coutume. Ils participent aussi financièrement aux frais. » Sauf les intrus qui viennent pour manger et boire à l'œil, après avoir lu les communiqués nécrologiques du jour: « La plupart de ceux qui viennent ne connaissent le trépassé ni de près ni de loin (...). Pour eux, il n'y a pas de honte à être pique-assiette, quelles que soient les circonstances », s'insurgeait en 2015 l'ex-journaliste Tshitenge Lubabu sur le site de Jeune Afrique.

L'enterrement n'est pas donné non plus: 150 dollars pour un espace au cimetière, 100 dollars aux fos-



soyeurs, plus une taxe obligatoire versée à la garde républicaine de 15 000 francs congolais (10 dollars), récite le fonctionnaire à la retraite qui va inhumer son fils.

Les autorités de Kinshasa ont fait savoir qu'elles avaient distribué des aides aux familles des 44 personnes mortes dans les inondations du 4 et 7 janvier. On évoque la somme de 2 000 dollars par personne dans l'entourage du gouverneur de Kinshasa.

Interrogé par l'AFP, un spécialiste de l'histoire des mentalités, le député Zacharie Bababaswe, estime qu'il est temps « d'engager une réflexion approfondie » face à une culture traditionnelle du peuple kongo, tribu du Sud-ouest de la RDC, qui consiste « à économiser de l'argent pour des obsèques en fanfare plutôt que de cotiser pour des soins médicaux. » Il propose que la réflexion aille jusqu'à « proposer l'incinération » des corps, moins coûteuse, « bien que cela risque de choquer de nombreux Congolais. »

AGENCE FRANCE PRESSE/LE POTENTIEL

Nord-Kivu : l'accès à l'information ne pose pas problème, selon l'autorité provinciale

Il n'y a plus d'équivoque sur certaines préoccupations relatives à la facilitation des journalistes du Nord-Kivu à l'accès aux sources d'information détenues tant par les membres de son équipe gouvernementale que par tous ses collaborateurs. L'autorité provinciale, Julien Paluku, l'a fait savoir dernièrement au cours du café de presse organisé par la coordination de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC)/ Nord-Kivu au quartier les Volcans, dans la commune de Goma.

Le chef de l'exécutif provincial a exprimé sa totale disponibilité à s'exprimer à la presse pour l'avoir accompagné dans son action deux ans durant. Il s'est dit disposé à répondre à toutes les questions des journalistes à temps et à contre-temps en vue d'éclairer l'opinion sur telle ou telle autre question.

Pour certaines autorités et membres de son gouvernement indexés comme étant une entrave au droit d'accès à l'information, il a promis d'instruire les uns et les autres à trouver un terrain d'entente entre les détenteurs de l'information et les professionnels des médias.

Il a en outre rappelé aux professionnels des médias que tout est question d'habitude. D'où la nécessité de la compréhension et de la tolérance.

Parlant de l'aide directe et indirecte à la presse, Julien Paluku a fait savoir qu'il le fait à la mesure du possible suivant les prévisions budgétaires lui soumises par les députés provinciaux dans les dépenses aux fins d'éviter des cas de dérapages.

Il a enfin exhorté les journalistes au travail beaucoup plus professionnel dans l'unité, la sécurité, la cohabitation pacifique pour l'intérêt général des populations du Nord-Kivu. Il les a aussi appelés à servir comme des partisans de la construction et non de la destruction.

Pour sa part, la présidente sectionnaire de l'UNPC/Nord-Kivu, Mme Rosalie Zawadi, a remercié l'autorité provinciale pour avoir accepté spontanément l'invitation lui transmise en seulement 48 heures, une preuve de l'importance que Julien Paluku attache au travail qu'abat la presse dans sa juridiction, a-t-elle fait remarquer.

ACP/LP

A STAR ALLIANCE MEMBER

PROMO

Reservez Maintenant

FESTIVAL DE PROMOTIONS - TURKISH AIRLINES

Découvrez le monde grâce aux tarifs promotionnels de Turkish Airlines. Turkish Airlines vous offre un festival de promotions.

Reservez vos billets jusqu'au 28 Février pour des départs entre le 15 Janvier et le 30 Avril.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur TURKISHAIRLINES.COM

TURKISH AIRLINES

Les élections sont-elles vraiment synonymes de démocratie ?

La transition du Kenya vers une démocratie multipartite en 1991 a été l'un des cas les plus prometteurs de changement politique en Afrique. Avant cela, le Parti de l'Union Nationale du Kenya (KANU) avait monopolisé le pouvoir depuis la mise hors la loi de l'opposition politique en 1982. Le passage d'un État à parti unique à un État multipartis était un événement vraiment important.

Le KANU a fait face à son premier véritable défi depuis l'indépendance lors des élections présidentielles multipartites tenues en 1992. Mais le parti n'a pas perdu son emprise sur le pouvoir jusqu'à ce que le président Daniel arap Moi perde le leadership face à Mwai Kibaki aux élections de 2002. Les élections présidentielles suivantes de 2007 ont été marquées par des violences politiques au cours desquelles plus de 1 500 personnes ont été tuées à la suite de réclamations selon lesquelles les deux principaux candidats auraient manipulé les résultats.

Malgré cette histoire d'instabilité politique, la nouvelle direction démocratique du pays a été apparemment confirmée lorsque la Cour suprême du Kenya a annulé les résultats des élections du 8 août 2017. Dans une décision historique pour l'Afrique, elle a appelé à la réorganisation de l'élection présidentielle. Au départ, plusieurs ont loué la décision de la cour pour avoir défendu la démocratie. Mais des semaines plus tard, la même cour a confirmé la deuxième victoire de Kenyatta. Un porte-parole de la coalition de l'opposition a suggéré que des membres de la Cour suprême avaient été intimidés.

La tournure des événements en faveur du président Kenyatta n'est pas surprenante. Le processus des élections libres n'a jamais été conçu pour aider le pays à se démocratiser. Cela fait écho aux événements dans d'autres pays, qui semblent être en transition tels que le Zimbabwe ou le Sénégal. Par ailleurs, le processus d'ouverture du système politique n'aurait jamais pu, en lui-même, être le garant de la démocratie. Ce fut le cas en Ukraine, où peu après la chute de l'Union soviétique, les élections auraient dû déboucher sur un processus de démocratisation similaire à celui de la Pologne en 1989. Mais, la démocratie n'a jamais pris racine en Ukraine.

Au contraire, celle-ci a plongé plus profondément dans l'autoritarisme. Dans le cas du Kenya, les élections ont été utilisées pour renforcer la légitimité d'un régime autoritaire. Alors que le Kenya organise des élections libres et régulières, les élites politiques intimident régulièrement l'opposition politique ainsi que les journalistes et le pouvoir judiciaire. Cela fausse effectivement les résultats de chaque élection en faveur du gouver-



nement.

LA DÉMOCRATIE, C'EST PLUS QUE DES ÉLECTIONS

Des recherches récentes sur les pays en transition ont examiné la façon dont ils ont organisé des élections multipartites régulières au niveau national, tout en violant les normes démocratiques minimales. Ces recherches montrent que depuis la fin de la guerre froide, des pays comme le Kenya, la Turquie, l'Ukraine et le Zimbabwe ont versé dans la forme la plus courante de domination non démocratique. En tant qu'États multipartites, ils ont combiné des éléments de démocratie et d'autocratie. Leurs dirigeants ont appris à utiliser des élections multipartites libres en leur faveur. L'histoire du Kenya rappelle que les régimes autoritaires - même ceux qui ressemblent à des démocraties - ne devraient pas disparaître de sitôt.

Les définitions de la démocratie varient. Mais la plupart des spécialistes s'accordent à dire que pour achever leurs transitions, les pays, y compris le Kenya, devraient satisfaire à un certain nombre de critères. Ceux-ci comprennent des élections libres et équitables, le suffrage universel, la liberté de la presse, la liberté d'expression et d'association, et un exécutif libre de toute influence extérieure. Ce dernier point indique qu'aucune organisation militaire, religieuse ou civile dans le pays ne puisse passer outre les décisions d'un exécutif élu.

QUID DE LA DÉMOCRATIE DU KENYA

Alors que le Kenya répond certainement à plusieurs de ces critères, le pays ne remplit pas les conditions sur au moins deux points. Le premier est l'élection juste. Le pays organise régulièrement des élections libres depuis 1991 et permet à un certain nombre de partis politiques de participer, mais les élections ne peuvent être qualifiées d'équitables.

Un récent rapport d'Amnesty International a condamné le Kenya pour avoir systématiquement visé l'opposition politique dans le but de la dissuader de contester les actions et décisions du gouvernement. Cela inclut des arrestations arbitraires et même des assassinats par la police lors des élections de 2017. Ces règles du jeu inégales peuvent entraîner des élections injustes.

Le deuxième critère auquel le Kenya ne satisfait pas est la liberté de la presse, d'expression et d'association. Pour qu'un pays soit démocratique, il devrait autoriser ces libertés politiques fondamentales à ses citoyens et à ses institutions. Cela n'a pas été le cas au Kenya. Par exemple, la Fédération internationale des journalistes a récemment rapporté que les journalistes étaient régulièrement harcelés et intimidés par la police et les partisans des partis politiques lors des élections de 2017. Rajoutons à cela que le garde du corps de l'un des juges a été abattu un jour avant la décision du tribunal sur une

motion visant à reporter la réorganisation du scrutin.

En raison de ces graves lacunes, le Kenya ne peut pas être considéré comme une démocratie. Les règles du jeu demeurent inégales malgré les changements constitutionnels majeurs visant à garantir un pouvoir judiciaire indépendant et à établir une séparation des pouvoirs au sein du gouvernement.

LE PROBLÈME AVEC LES ÉLECTIONS

Il y a eu des exemples dans de nombreux pays, tels que la Pologne en 1989 ou l'Afrique du Sud en 1994, où les élections ont aidé à réussir leur transition. Mais les élections, même libres et ouvertes, ne signifient pas toujours que le pays est plus démocratique. Il y a eu des cas où elles ont été utilisées pour aider les politiciens à rester au pouvoir comme cela s'est produit en Ukraine, en Turquie et à Singapour.

L'élite dirigeante du Kenya a également appris à détourner les élections à son avantage. Au lieu d'affaiblir l'emprise de l'élite sur le pouvoir, les élections pourraient en fait les rendre plus forts. Compte tenu de cette situation et des événements récents, il est difficile de savoir si le Kenya achèvera sa transition vers la démocratie ou pas.

BARBARA YOXON

Chercheuse associée en politique,
Université de York Traduction réalisée par Libre Afrique



BANQUE CENTRALE DU CONGO
COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE
Kinshasa, République Démocratique du Congo

COMMUNIQUE ANNUEL SUR LA POLITIQUE MONETAIRE

Le Comité de Politique Monétaire a tenu, ce vendredi 12 janvier 2018, sa 12^{ème} réunion ordinaire de l'année 2017, sous la Présidence de Monsieur Déogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo.

A cette occasion, le Comité a passé en revue les principaux faits économiques et financiers en 2017 aux plans extérieur et intérieur ayant influencé la conduite de la politique monétaire au cours de l'année sous revue et donné des orientations sur la conduite de la politique monétaire pour l'année 2018. Il en ressort globalement ce qui suit :

Au plan extérieur

L'année 2017 a été marquée par une accélération de la croissance économique dont le taux de croissance s'est établi à 3,6 % contre 3,2 % en 2016. Cette amélioration est consécutive notamment à l'augmentation de l'investissement, du commerce et de la production industrielle. Le Fonds Monétaire International a fait état d'une évolution synchrone de la reprise à travers de nombreuses régions, Zone euro, Japon, Chine.

Dans les économies avancées, de manière globale, une accélération plus vive a été notée, impulsée par des résultats notables dans la Zone euro et au Japon, mais contrebalancée par une révision à la baisse des perspectives de croissance aux Etats-Unis.

Quant aux pays émergents et en développement, ils ont enregistré une progression de 0,3 point par rapport à 2016, soit à 4,6 %, tenant principalement à l'accélération de l'activité économique en Chine et dans les pays émergents de l'Europe. En Afrique subsaharienne, la croissance se hisserait à 2,6 % en 2017, avec des différences considérables, d'un pays à l'autre.

S'agissant des cours des matières premières exportées par la RDC, ils ont globalement affiché de hausses d'une année à l'autre, avec un rebond spectaculaire du cours de cobalt de plus de 140,0 % en 2017, en raison de la forte demande de ce produit, notamment dans le secteur d'automobile électrique.

Au plan intérieur

En 2017, il s'est observé une amélioration de l'activité économique. Selon les estimations préliminaires sur base des réalisations à fin septembre, la croissance devrait s'établir à 3,5 % contre 2,4 % en 2016, tirée par la branche extractive, suite à la bonne tenue des cours sur le marché mondial.

Le solde d'opinions des chefs d'entreprises, dégagé par le baromètre de conjoncture au mois de décembre 2017, est ressorti à -14,3 % contre -8,0 % un mois plus tôt. En moyenne mensuelle, le solde brut d'opinions, quoiqu'affichant le pessimisme, s'est néanmoins amélioré, se situant à -3,2 % en 2017 contre -3,4 % en 2016.

Sur le marché des biens et services, une relative stabilité a été observée au mois de décembre consécutivement à celle sur le marché des changes avec un taux d'inflation mensuel de 2,7 % contre 5,1 % un mois auparavant. En dépit de cette évolution, il convient de relever que l'année 2017 a globalement été marquée par une forte accélération du rythme de formation des prix intérieurs. En cumul annuel, le taux d'inflation s'est établi à 54,71 % contre 23,6 % en 2016. Toutefois, après avoir atteint un pic de 8,0 % au mois de juillet, il s'est observé une décélération du rythme de formation des prix intérieurs à partir du mois d'août, ayant ramené le taux d'inflation à une moyenne de 2,3 % aux cinq derniers mois de l'année. Ainsi, le taux annualisé qui avait déjà atteint 58,68 % au mois de juillet, a reculé jusqu'à 54,7 % à fin décembre. Cette évolution résulte des mesures mises en œuvre par le Gouvernement et la Banque Centrale depuis le mois de juillet consistant notamment à exécuter les dépenses sur base caisse et à déployer des efforts visant l'accroissement des recettes publiques.

Au plan des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un excédent de 50,8 milliards de CDF en 2017, suite à un taux de mobilisation des recettes de 119,9 % contre un solde déficitaire de 503,9 milliards, enregistré en 2016. Cette évolution est la résultante de la mise en œuvre des mesures de riposte mises en œuvre. Elles ont permis de hausser les recettes publiques d'une moyenne mensuelle de 3170 milliards de CDF au premier semestre de l'année, à celle de 515,0 milliards de CDF au dernier trimestre 2017.

Pour ce qui est du secteur extérieur, l'évolution du taux de change au cours de l'année 2017 a été caractérisée par une forte dépréciation du franc congolais. En effet, les cours indicatif et parallèle se sont établis à 1.592,19 CDF et 1.615,53 CDF à fin décembre 2017, dégageant des dépréciations de 23,7 % et 21,4 %. Toutefois, à la faveur de la mise en œuvre des mesures sus évoquées et à l'instar d'indicateurs précédents, il s'en est suivi une appréciation au mois d'août 2017 et une légère dépréciation moyenne mensuelle de 0,6 % sur les quatre derniers mois alors que cette dépréciation était en moyenne mensuelle était de 4,1 % aux mois de juin et juillet et que 95 % de la perte externe de la valeur de la monnaie nationale enregistrés en 2017 étaient observés au cours de sept premiers mois de l'année.

Les réserves internationales du pays, quant à elles, ont connu une augmentation en 2017, passant de 845,4 millions en 2016 à 858,7 millions de USD, correspondant à 3,77 semaines d'importations des biens et services sur ressources propres. Cette hausse fait suite aux achats réalisés par la Banque centrale consécutivement aux évolutions observées au niveau de la conjoncture extérieure, après un creux de 686,3 millions atteint au mois de juin.

S'agissant de la conduite de la politique monétaire en 2017, elle a été marquée par la poursuite du durcissement de son dispositif.

Le taux d'intérêt est passé de 7,0 % à 20,0 %. La régulation courante de la liquidité a été réalisée via les adjudications des Bons BCC de la Banque Centrale. En effet, l'encours global a atteint 35,0 milliards de CDF à fin 2017 contre 8,5 milliards en 2016, soit une ponction annuelle de 26,5 milliards de CDF.

En outre, la réserve obligatoire a permis de ponctionner 27,0 milliards de CDF alors que ses coefficients ont été maintenus à leur niveau de 2016, à savoir 13,0 % et 12,0 % pour les dépôts en devises à vue et à terme ainsi que 2,0 % et 0,0 % pour les dépôts en monnaie nationale à vue et à terme.

Eu égard à ce qui précède, le Comité de politique monétaire a décidé de maintenir inchangé son dispositif de la politique monétaire.

Par ailleurs, tenant compte du bon comportement attendu des cours des produits de base exportés par la RDC, particulièrement ceux du cuivre et du cobalt, et partant, de l'activité économique, la Banque Centrale du Congo maintient, pour 2018, son objectif d'inflation à moyen terme de 7,0 %.

Elle entend pérenniser la stabilité actuelle du taux de change et en conséquence procéder à des assouplissements des conditions monétaires via la baisse de son taux directeur autour de 10,0 %.

Son dispositif de fourniture de liquidité à l'économie sera amélioré via le refinancement accordé par voie d'adjudications et par des maturités relativement plus longues.

Les coefficients de la réserve obligatoire devraient globalement rester à leurs niveaux actuels. Quant au bon de la Banque Centrale du Congo, il sera utilisé pour le réglage fin de la liquidité, à la faveur de l'émission par l'Etat du bon du Trésor. Par ailleurs, les mesures de dedollarisation de l'économie seront renforcées notamment au moyen de l'intégration des mesures prudentielles.

Enfin, le Comité de Politique Monétaire exhorte le Gouvernement à poursuivre avec la mise en œuvre des 28 mesures urgentes de stabilisation et de relance économique pour soutenir durablement la croissance économique et accroître ainsi la résilience de l'économie nationale.

Fait à Kinshasa, le 12 janvier 2018


Déogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO
Président

Communiqué nécrologique

La famille de Papa Isidore Tshimanga Kalaja a la profonde douleur d'annoncer aux frères, amis et connaissances, la mort de Madame, épouse et mère ;

Victorine Bundu Tshingoma

Décès survenu le lundi 8 janvier 2018 à l'hôpital général de référence de Kinshasa, ex-Mama Yemo.

Le programme des obsèques se présente de la manière suivante :

Vendredi 19 janvier 2018

De 10 heures à 13 heures : levée du corps de la morgue de l'hôpital général de référence de Kinshasa vers la résidence familiale, sise avenue Bondo, n°38 dans la commune de Ngiri-Ngiri.

Référence : direction Gambela-Karthoum.

17 heures 30' : levée du corps de la résidence pour l'exposition dans l'enceinte de la Paroisse Saint Pie X de Ngiri-Ngiri.

19 heures : célébration eucharistique

De 21 heures à l'aube : recueillement et adoration.

Samedi 20 janvier 2018

9 heures 30' : célébration eucharistique et dépôt des gerbes de fleurs.

11 heures : départ pour la Nécropole Entre Terre et Ciel.

16 heures : bain de consolation à la résidence familiale

Ce communiqué tient lieu de faire-part

Fait à Kinshasa, le 14 janvier 2018

Pour la famille
Isidore Tshimanga Kalaja



Afrique du Sud : le président de l'ANC fixe les priorités d'un parti politique en panne de confiance

Le tout nouveau président du Congrès national africain (ANC), Cyril Ramaphosa, a du pain sur la blanche. Le successeur de Zuma a la charge sur ses épaules, celle de rétablir l'unité, l'intégrité et la crédibilité de l'ANC, fortement entamées par le comportement de son prédécesseur, visé par plusieurs affaires de corruption.

CYPRIEN KAPUKU

Cyril Ramaphosa a bien pris la mesure de l'immense travail qui l'attend à la tête de l'ANC. Celui qu'on présente comme probable successeur de Zuma à l'issue des élections générales de 2019, n'a pas tardé à fixer les priorités de son nouveau mandat à la direction de l'ANC, parti actuellement en panne de confiance.

L'unité, la crédibilité et l'intégrité, c'est le « trio priorité » que s'est donné ce tout nouveau président de l'ANC. Et, Cyril Ramaphosa n'a pas tort d'insister sur ce triumvirat.

Car au sein du parti, le mal est profond. Il vaut mieux la peine, pour lui, de prendre le taureau par les cornes afin de sauver ce qui peut encore l'être. Le navire ANC tangue, il



prend de l'eau de partout. Pas étonnant qu'il ne puisse pas atteindre les côtes, en sortant vainqueur des prochaines élections de 2019.

À l'ANC, l'on est bien conscient de ce danger. C'est la raison pour laquelle, plusieurs cadres de cette formation politique historique n'hésitent pas à appeler à la démission immédiate de Zuma. Visiblement, Ramaphosa, qui endosse le costume de restaurateur du parti, est proche des tenants de cette thèse. C'est en tout cas ce qu'il laisse entrevoir lors

de son discours à East London, prononcé à l'occasion du 106^{ème} anniversaire de l'ANC.

Sans citer Zuma, le nouveau patron de l'ANC a déclaré, « *Nous allons nous attaquer à la corruption ..., la priorité absolue sera accordée aux enquêtes et aux poursuites contre ceux qui en sont responsables* », a-t-il.

Alors qu'à East London, Zuma a été copieusement sifflé par une partie de militants à son arrivée à la tribune officielle. Signe que l'homme n'est plus en odeur de sainteté avec

la base.

Pour l'heure, pensent certains analystes, Zuma au cœur de la mauvaise image de l'ANC à la suite de ses ennuis judiciaires, serait à juste titre considéré comme « *le Jonas du navire ANC* ». Il faut qu'il soit jeté dans l'eau pour donner la chance au navire d'arriver à bon port.

M. Ramaphosa a été élu en décembre à la présidence de l'ANC, où il a succédé à l'actuel chef de l'Etat Jacob Zuma. Il a devancé d'une courte tête sa rivale Nkosazana Dlamini Zuma, l'ancienne patronne de l'Union africaine (UA) et ex-épouse de M. Zuma.

Entre autres projets, le nouveau patron de l'ANC a par ailleurs confirmé la mise en place progressive de la gratuité des études universitaires pour les plus pauvres, la mise en place d'un salaire minimum et une réforme de la Constitution permettant, sous conditions, l'expropriation des terres sans compensation, rapporte AFP.

Reste à savoir si ce nouveau leader va-t-il réellement trouver la bonne clé pour, afin, restaurer l'image ternie de l'ANC, parti politique, patrimoine de l'Afrique.

Tchad : le gouvernement tente de mobiliser davantage les recettes fiscales

Depuis un temps à mobiliser les recettes fiscales. Une situation qui appelle à des profondes réformes au sein des services mobilisateurs des recettes. C'est ce que tente d'expliquer cet article de l'agence chinoise d'information, Xinhua.

Réorganisation des régions financières, rationalisation des ressources humaines, création d'une brigade... Le gouvernement tchadien, en butte à une grave crise financière, multiplie les actions pour mobiliser davantage les recettes fiscales.

La loi de finances 2018, entrée en vigueur depuis le 1er janvier, a été élaborée dans un contexte de crise économique et sécuritaire persistante, caractérisé par le maintien du cours du pétrole relativement bas et la faiblesse des ressources de l'Etat. Elle s'inscrit également dans le cadre de la poursuite du programme avec le Fonds monétaire international (FMI).

« *Sur cette base, les priorités de la politique budgétaire en 2018 seront de poursuivre les réformes devant permettre d'accroître la mobilisation des ressources fiscales hors pétrole, de maîtriser les dépenses publiques tout en sauvegardant les acquis sociaux et en mettant en œuvre une stratégie d'endettement prudente dans le cadre de nos engagements avec les partenaires au développement* », a déclaré vendredi à Xinhua Abdoulaye Sabre Fadoul, ministre des



Finances et du Budget.

La loi de finances 2018 arrête les prévisions de ressources de l'Etat tchadien à 846 milliards de francs CFA dont 424 milliards de recettes fiscales dont le recouvrement a toujours été l'un des points faibles du gouvernement.

Dans le cadre de l'exécution du budget 2017 révisé, seuls 257 milliards de francs CFA sur les 355 milliards de recettes fiscales prévues ont été recouverts, soit un taux de 72,5%.

« *Afin d'accroître la mobilisation des ressources fiscales en 2018, l'accent sera mis sur plusieurs actions* », a indiqué le ministre des Finances. Le gouvernement a entrepris la réorganisation des régions financières et envisagé la conclusion de contrat de performance. « *L'année 2018 verra*

une refonte totale du système d'intéressement et de motivation des agents des régions. Une réflexion est d'ores et déjà en cours, afin de revisiter les textes actuels qui sont sources d'effets pervers multiples », a précisé M. Fadoul.

Avec la loi de finances 2017, le gouvernement a entamé le processus de dématérialisation de la collecte des impôts et taxes. La mise en œuvre de cette réforme majeure se fera de manière progressive. Depuis un an, plusieurs actions sont entreprises, notamment des études en cours pour des solutions et des schémas de collecte différenciés des impôts et taxes à travers la téléphonie mobile.

Par ailleurs, les exonérations se-

ront gérées de manière rationnelle à travers l'application informatique intégrée SYDONIA. Ce système d'informatisation des services douaniers installé en 2002, devrait permettre aux Douanes de sécuriser leurs recettes, mais elle peine à fonctionner convenablement.

L'une des difficultés majeures dans la mobilisation des recettes douanières réside dans la rationalisation des ressources humaines. C'est ainsi qu'un recensement physique des douanes sur l'ensemble du territoire national a été entrepris en décembre 2016 et un fichier du personnel a été élaboré sur la base des dossiers individuels de chacun. « *L'administration des douanes est en train de mettre utilement en œuvre ce fichier pour une gestion rationnelle des ressources humaines* », s'est réjoui M. Fadoul.

En outre, le ministre des Finances a lancé mercredi l'opération « *zéro déperdition* » pour assainir et sécuriser les recettes. Un numéro vert (700) a été mis en place pour dénoncer et réprimer les pratiques indélicates des agents des régions financières. Une force militaire, forte de 36 officiers et 500 soldats équipés de 36 véhicules, a été mise à disposition des Douanes par la Direction générale des services de sécurité des institutions de l'Etat. Sa mission : contrôler les actions des douaniers régulièrement décriés.

L'exercice d'équilibriste du Canada

Le Fonds monétaire international tient le Canada à l'œil. Si ce pays du G7 tente encore de se maintenir dans un contexte économique mondial difficile, le FMI criant un retournement brusque de tendances. Entretien avec le ministre canadien des Finances.

Lorsque le gouvernement Trudeau a pris ses fonctions en 2015, la croissance du Canada stagnait autour de 1 % par an, la faute en grande partie à l'impact négatif de la baisse des prix du pétrole et des matières premières sur une économie tributaire du commerce.

Depuis, les mesures de relance budgétaires et monétaires appliquées dans le cadre du programme de croissance inclusive du gouvernement ont conduit à une solide reprise économique. Si l'on en juge par les prévisions de croissance de 3 % pour 2017 et de 2,1 % pour 2018 (selon les dernières estimations économiques), le Canada pointe en tête du G7, ou tout du moins aux toutes premières places.

Mais cette reprise durera-t-elle, au vu notamment des risques qui menacent le commerce international, parmi lesquels la renégociation en cours de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ?

Lors d'un récent entretien avec le ministre des Finances du Canada, Bill Morneau, nous avons évoqué les défis et les opportunités qui vont jaillir du programme de croissance du gouvernement, ainsi que les intentions de son pays pour le G7, dont il assume la présidence en 2018.

Le Canada a adopté le libre-échange, l'intégration économique et une politique d'immigration relativement ouverte. Que diriez-vous à ceux qui doutent des bienfaits de la mondialisation ?

Le Canada est la preuve vivante qu'en ouvrant son commerce, un pays peut obtenir des résultats positifs. Dans le sillage du Premier ministre Justin Trudeau, notre volonté de mettre l'accent sur l'ouverture, l'éga-

lité, et le bien-être de la classe moyenne au Canada et dans le monde entier, a très vite porté ses fruits. Nous avons enregistré une forte croissance grâce aux échanges commerciaux entre le Canada, les États-Unis et le Mexique par le biais de l'ALENA, par exemple. Nous bénéficions indéniablement de notre approche ouverte au monde.

Cependant, nous devons maintenir notre compétitivité dans un environnement mondialisé. Nous avons donc élaboré un programme de réformes structurelles afin d'entretenir et d'améliorer la productivité du Canada. Il s'agit d'abaisser les barrières au commerce international, de stimuler l'investissement dans les infrastructures, d'améliorer le cadre d'innovation, d'investir dans l'éducation et la formation, de promouvoir l'immigration de travailleurs hautement qualifiés, et de permettre à davantage de femmes d'entrer – et de rester – dans la population active.

Nous jugeons capital de réfléchir à la façon de distribuer les fruits de la croissance à une tranche plus large de la population, ce que nous appelons la classe moyenne au Canada. De mon point de vue, une politique de croissance n'est efficace que si elle se traduit par des bienfaits réels pour la personne moyenne.

Si les gens ne sont pas convaincus que le commerce leur est profitable, comment voulez-vous qu'ils y adhèrent ? Donc, notre programme a été clairement conçu pour montrer aux Canadiens les bienfaits de notre croissance, puis pour aider les gens à comprendre que le commerce est très porteur pour notre croissance sur la durée.

De même, avec l'ALENA, nous savons que nous n'obtiendrons un résultat positif que si les gens affectés par cette relation commerciale adhèrent au fait qu'elle est bénéfique pour eux et pour leurs familles. Nous nous sommes donc attelés à présenter aux différents états des États-Unis les bienfaits du commerce pour l'emploi ; nous nous sommes longuement

adressés aux quelque neuf millions d'Américains qui dépendent du commerce avec le Canada.

Quelles politiques vous ont aidés à distribuer les bienfaits de la croissance ?

Lorsque nous avons été élus, nous avons compris que la classe moyenne canadienne s'inquiétait des difficultés que la prochaine génération rencontrerait pour réussir. Ces craintes étaient illustrées par une longue période d'inégalité des revenus.

Nous avons compris que la seule solution possible consistait à mettre en place des politiques qui avantagent directement la classe moyenne canadienne. Avec un régime fiscal plus juste, les gens gagnent en confiance et sont davantage enclins à investir, ce qui donnera ce coup de fouet nécessaire à la poursuite de la croissance.

Nous avons donc baissé les impôts de la classe moyenne et pour financer cette perte de recettes, nous avons augmenté les impôts des 1 % de Canadiens les plus riches. Avec ces mesures, nous cherchons à réduire l'inégalité des revenus et nous donnons à une plus large partie de la population davantage d'opportunités de réussir.

Nous avons également voulu trouver d'autres moyens de soutenir les familles. Par exemple, nous avons réétudié notre système d'allocations familiales en le soumettant à un examen de ressources afin de veiller à ce qu'il profite aux familles ayant le plus besoin d'aide. Nous avons ensuite augmenté les allocations familiales dans le cadre du programme d'Allocation canadienne pour enfants. Depuis l'entrée en vigueur des nouvelles politiques, nous avons réduit la pauvreté chez les enfants de 40 %.

Le revenu disponible cumulé des familles a progressé. Nous avons donc assisté à un fort regain de confiance en l'avenir chez ces familles et notamment chez leurs enfants. Le taux de chômage a chuté pour atteindre son niveau le plus bas en près de dix

ans. Les dépenses des ménages dans les biens durables se portent bien. De fait, notre croissance dépassant les prévisions, nous avons pu indexer les augmentations des allocations familiales sur l'inflation plus tôt que prévu, afin que ces prestations suivent l'évolution des frais à engager pour élever une famille.

En assumant la présidence du G7 cette année, le Canada va façonner le programme d'action des pays les plus riches du monde. Quelles sont vos grandes priorités ?

Notre priorité numéro un consiste à traiter les difficultés auxquelles la classe moyenne fait face dans l'ensemble de nos pays, en veillant notamment à ce que les femmes disposent des mêmes opportunités que les hommes. La nature de nos économies est en train de changer, c'est un fait. Avec la numérisation et l'automatisation, il devient difficile d'impliquer l'ensemble de la population dans la croissance. Mais cette évolution ouvre aussi de grandes opportunités. Les compétences numériques sont de plus en plus précieuses, que ce soit au niveau scolaire, dans la vie de tous les jours ou au travail. Afin de doter les Canadiens des compétences numériques nécessaires à leur réussite, nous prévoyons d'investir dans le développement et le soutien des compétences numériques des jeunes et des moins jeunes, mais aussi des groupes sous-représentés dans l'économie numérique.

Dans tous nos pays, nous devons porter notre attention sur la façon de créer davantage d'emplois intéressants et de générer de l'optimisme quant à l'avenir. Cet optimisme est un ingrédient essentiel à l'entretien d'un cercle vertueux dans lequel les entreprises investissent dans l'économie numérique et les gens investissent pour se former aux métiers de demain, ce qui donne à tous l'opportunité de progresser.

BULLETIN FMI

Migrations, maintien de la paix, développement à l'ordre du jour de l'Assemblée générale pour 2018

Les migrations, le maintien de la paix et le développement sont parmi les priorités de l'Assemblée générale des Nations Unies pour la fin de la présente session jusqu'en septembre 2018, a déclaré vendredi le président de cet organe.

« Cela fait quatre mois que la 72^{ème} session de l'Assemblée générale a commencé. Et je crois que nous pouvons dire que nous avons déjà accompli beaucoup de choses », a déclaré Miroslav Lajčák dans un exposé devant les États membres. Il a noté que l'organe avait déjà adopté plus de 250 résolutions et un nouveau budget pour la période 2018-2019.

« Nous devons voir les huit mois qui restent comme une opportunité, comme une chance d'enregistrer davantage de succès », a-t-il ajouté, citant en particulier le premier Pacte



mondial sur les migrations.

S'agissant du maintien de la paix, une réunion de haut niveau sur la consolidation de la paix et le maintien de la paix doit avoir lieu les 24 et 25 avril.

A ce sujet, le Président de l'Assemblée générale a souligné la nécessité de mettre davantage l'accent sur la prévention des conflits.

En ce qui concerne le développement, il prévoit de convoquer trois

événements majeurs. Le premier se concentrera sur l'eau. Le 22 mars, il convoquera une réunion de haut niveau pour donner le coup d'envoi de la Décennie internationale d'action 'L'eau pour le développement durable'.

Le deuxième événement sera un dialogue de la jeunesse le 30 mai. Un large éventail de sujets sera abordé, qu'il s'agisse d'éducation, d'emploi, et de prévention de l'extré-

misme violent et de la radicalisation.

La troisième contribution de son bureau à la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) est un événement sur le financement, le 11 juin. Il devrait servir de plate-forme pour renforcer les partenariats public-privé.

M. Lajčák a déclaré qu'il entendait également se concentrer sur les droits de l'homme « car il ne peut y avoir ni paix ni développement sans respect de la dignité et des droits fondamentaux ».

Enfin, le Président de l'Assemblée générale a averti que le multilatéralisme était « menacé », alors que le but même des Nations Unies est remis en cause par un grand nombre d'acteurs. « Nous avons tous la responsabilité de réagir contre cette tendance », a-t-il insisté.

BULLETIN ONU

Linafoot : DCMP reprend la tête de la zone Ouest

Avec une avance d'un point par rapport à l'AS V. Club, DCMP passe en tête du classement provisoire de la zone Ouest de la Linafoot (23 points). C'est grâce à sa victoire face à l'AC Rangers (1-0).

ARMEL LANGANDA

Le Daring Club Motema Pembe a battu la formation de l'Academy Club Rangers sur un score écriqué de 1-0, le dimanche 14 janvier au stade des Martyrs. Les deux clubs s'affrontaient pour le compte de la 10^{ème} journée du championnat national, zone de développement Ouest.

Au terme d'une rencontre amplement disputée, les deux formations se sont tenu à la queue pendant pratique-

ment toutes les quatre vingt dix minutes de jeu. Rangers qui n'a pas voulu céder à la pression de Ricky Tulenge et ses coéquipiers, a fait une belle phase de jeu tout en manquant la lucidité pour scorer.

Un peu en baisse tactiquement, l'équipe du coach Otis Ngoma a éprouvé des difficultés énormes pour évoluer comme elle en a l'habitude. Il a fallu justement attendre les arrêts du jeu pour que DCMP sorte sa dernière carte.

Tout part d'une action bien menée par les académiciens. Ces derniers ayant réussi à tromper la vigilance des défenseurs imaniens, manquent l'immanquable devant le portier Mabruki déjà battu. Malheureusement, la balle est passée au dessus. La relance sera

fatale pour l'AS Rangers. Le gardien Mabruki trouve Tshibamba qui, à son tour, trouvera Vinny Bongonga bien parti et parvient à marquer l'unique but de la partie. Un but qui coupe le souffle des adversaires et permet aux Immaculés de jubiler.

Un peu plutôt dans les mêmes installations sportives, la formation de l'AS Dragons Bilima a battu le Racing Club de Kinshasa sur le score de 2-1. Avec cette victoire, l'AS Dragons peu souffler un peu après surtout sa défaite face au FC Renaissance lors de la dernière journée de la manche aller.

V. CLUB ACCROCHÉ À Mbandaka

À Mbandaka, l'AS V. Club a été accroché par le TP Molunge au stade Bakusu, le

dimanche 14 janvier. Les deux équipes se sont séparées sur un score nul et vierge de zéro but partout.

V. Club qui a tout donné pour arracher ne fût-ce qu'un but, s'est vu barrer la route par les Equatoriens très déterminés. Le club local devra remercier le gardien Bosuki qui l'a sauvé plus d'une fois aux différentes tentatives des Dauphins noirs de la capitale.

Dans la même zone de développement, le FC Renaissance a fait également jeu égal (1-1) contre FC Mokey de Kinshasa. MK FC était le premier à trouver le chemin du filet à la 66^{ème} minute par Mabilia Kinkela. Les rennais sont revenus à la marque grâce à Eli Mukono à la 81^{ème} minute.

Cette dixième journée place provisoirement le Daring

Club Motema Pembe à la première place de la zone avec 23 points. La deuxième place revient à l'AS V. Club qui est à un point seulement d'écart. La troisième place est gardée par l'AC Rangers qui compte 13 points. Son poursuivant direct qu'est le FC MK compte 12 points. Don un seul point sépare le 3^{ème} et le 4^{ème}.

Classement de la zone Ouest

1. DCMP	23 points
2. V. Club	22 points
3. AC Rangers	13 points
4. FC MK	12 Points
5. FC Renaissance	10 points
6. AS Dragons	10 points
7. TP Molunge	9 points
8. RCK	7 points
9. Nord-Sport	3 points

Chan 2018 : le soudan s'en sort bien face à la Guinée

Alors que la Guinée voulait bien entrer dans le CHAN 2018, la voilà désillusionnée ! Pour sa première sortie, le Syli National a été surpris par le Soudan qui l'a emporté 2-1.

Ce sont bien les Crocodiles du Nil qui ont ouvert le score à la 19^{ème} minute par Omer. La Guinée n'égalisera qu'en début de deuxième période par Sekou Camara (55^{ème}). Loin de se décourager, les Soudanais attaquent et obtiennent quelques minutes plus tard un pénalty. La sentence a été malheureusement ratée par Bakhit. Mais ce dernier se rattrape à la 74^{ème} minute en marquant le deuxième but soudanais.

La Guinée tombe donc d'entrée et se complique la tâche pour le reste de la compétition.

Pays-hôte du CHAN 2018, le Maroc a marqué son territoire d'entrée de jeu en surclassant la Mauritanie 4-0, le samedi, lors du match d'ouverture. Dans un complexe Mohammed V de Casablanca bien rempli malgré la pluie, les Lions de l'Atlas locaux imposaient leur domination d'entrée et se procuraient les premières occasions.

En face, hormis une frappe facilement captée par Zniti, les Mourabitounes ne montraient pas grand-chose offensivement mais ils faisaient preuve d'une rigueur et d'une solidarité remarquables en défense. Au retour des vestiaires, la domination des hommes de Jamal Sellami



s'accrochaient encore, mais l'omniprésent Souleimane était là pour repousser toutes leurs tentatives, notamment sur une reprise de Saidi que le portier parvenait à claquer en s'envolant puis en surgissant pour repousser la frappe du milieu de terrain marocain en pleine surface.

Enfin, la délivrance intervenait avec un peu de chance pour le Maroc. Alors que les hommes de Corentin Martins étaient à dix (un joueur se faisait soigner au bord du terrain), El Kaabi était trouvé seul dans la surface après une passe déviée de Saidi. L'attaquant ouvrait le score en frappant entre les jambes du portier adverse

(1-0, 66^e). Les Mauritanien n'avaient pas le temps de s'en remettre qu'El Haddad signait le break d'une frappe enroulée à ras de terre (2-0, 72^e). Malgré leur avance, les locaux avaient le mérite de continuer à attaquer et El Kaabi s'offrait le doublé d'une frappe croisée (3-0, 80^e). Entré en jeu, Bencharki concluait ce festival au terme d'un petit numéro dans la surface (4-0, 90^e).

Le Maroc frappe déjà fort. Elle reste concentrée pour la suite de la compétition, confirme le sélectionneur marocain au cours du point de presse d'après match.

LP

Real Madrid : Neymar toujours ciblé

Neymar va-t-il effectuer un simple aller-retour entre la France et l'Espagne ? Depuis plusieurs semaines, la presse espagnole évoque régulièrement une volonté affichée du Real Madrid de recruter l'attaquant brésilien, et à mesure que la fin de saison approche, le Paris Saint-Germain va peut-être devoir s'inquiéter...

En 2012, un an avant

paraît maintenant décidée à tout mettre en place pour récupérer le virtuose de la Seleçao, d'autant plus que les résultats obtenus depuis l'entame de l'exercice en cours confirment qu'il faudra renouveler en grande partie l'effectif mis à la disposition de Zinedine Zidane.

De simple buzz médiatique il y a quelques semaines, cette rumeur semble



qu'il ne s'engage en faveur du FC Barcelone et ne prenne une nouvelle dimension pour former la MSN, Neymar avait été tout proche de signer en faveur du Real Madrid. Mais le prodige du Santos FC avait finalement échappé à la Maison blanche pour rallier le rival quelques mois plus tard.

Florentino Pérez s'en mord encore les doigts aujourd'hui, mais semble avoir repris espoir l'été dernier, depuis que le Sud-Américain a quitté le club catalan pour relever le challenge proposé par le Paris Saint-Germain. La formation madrilène

prendre de plus en plus corps au gré du temps qui passe. Ce dimanche, c'est la Cadena Ser qui s'empare du dossier, ce qui lui donne un certain crédit. Le président merengue va vraisemblablement tout tenter pour débaucher un joueur qui reste précédé d'une réputation toujours douteuse, la faute à l'omniprésence d'un père et agent toujours attiré par l'appât du gain. Et on imagine aisément que Neymar n'aura pas besoin d'écouter trop d'arguments avant d'être convaincu de rallier le Real Madrid...

LP/SPORTS

LePotentiel
Quotidien d'informations générales

FONDATEUR
Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ
Willy Kabwe
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE
Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin Kuediasala
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF
Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION
Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

POLITIQUE

Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40
Herve Ntumba 0823538803

ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES

Olivier Dioso 082 516 48 03
Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N'Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par

Groupe de presse MEDIA 7



Photographie: l'exposition « Fragile » se poursuit jusqu'au 18 février à Limete

Ouverte depuis le vendredi 12 janvier, l'exposition photographique dénommée « Fragile » avec l'artiste allemand Wolfgang Tillmans se poursuit jusqu'au 18 février 2018.

BIENVENU IPAN

« Fragile », tel est le thème de l'exposition qui se déroule au Musée d'art contemporain et multimédia, situé sur la Place de l'Échangeur, à Limete. Une autre rencontre a eu lieu le samedi 13 janvier 2018 à 12 heures à l'Académie des Beaux-Arts.

Pour l'Institut Goethe, organisateur de cette activité, le travail de l'artiste photographe Wolfgang Tillmans occupe une place essentielle dans l'art contemporain international. « Depuis ses premières expositions et publications dans les années 1990, Tillmans a continuellement développé sa pratique ; il questionne constamment la photographie en tant qu'image et objet, qu'il s'agisse de l'intégrer dans l'espace d'un musée ou de l'imprimer dans une publication », affirme-t-on.

Il a poursuivi que son travail se base sur une curiosité indomptable, des préparations basées sur des recherches intensives, un éveil



Le photographe allemand Wolfgang Tillmans (à l'extrême droite).

constant et le développement permanent du médium avec sa technique et son potentiel esthétique : « Son langage des images se base sur une observation précise qui permet un accès profondément humain à la complexité du monde. Confiance, empathie, amitié et proximité sont visibles et palpables dans les images de Tillmans. La posture de Tillmans se laisse entendre comme un appel à la liberté et comme une invitation à la rencontre avec l'autre et ce, sans crainte mais avec curiosité ».

L'exposition du photo-

graphe allemand Wolfgang s'étend jusqu'au 18 février 2018. Elle se présente sous forme d'une tournée dans plusieurs villes africaines. Kinshasa constitue la première étape d'une tournée sur le continent africain.

Chaque étape montrera également une installation réagissant spécifiquement à l'espace, à son architecture et à son environnement. L'accès à l'exposition est gratuit.

L'Institut culturel Goethe de la République fédérale d'Allemagne est actif au niveau mondial. Avec 159 instituts dans 98 pays, il promeut l'ap-

prentissage de la langue allemande à l'étranger, soigne des collaborations culturelles internationales et propage une image actuelle de l'Allemagne. Grâce à des coopérations et partenariats dans de nombreuses locations, cet institut culturel allemand dispose de près de 1000 sites au niveau mondial. Depuis 2015, il est représenté en RDC par un bureau de liaison.

La cérémonie inaugurale de cette exposition s'est clôturée par la visite de différentes œuvres de l'Allemand Tillmans placée déjà à l'Échangeur de Limete.

Prix des cinq continents de la Francophonie : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 avril 2018

Les inscriptions pour le Prix des cinq continents de la Francophonie 2018 qui consacre chaque année une œuvre de fiction narrative écrite en français sont ouvertes jusqu'au 15 avril 2018.

Ces inscriptions sont ouvertes aux œuvres de fiction narrative (roman, récit, nouvelles) publiées entre le 1^{er} mai 2017 et le 1^{er} mai 2018 ; elles doivent être faites par les éditeurs jusqu'au 15 avril 2018.

La sélection des 10 œuvres finalistes est inscrite à la fin juin et la communication du lauréat à la mi-octobre sur le site www.francophonie.org. La cérémonie de remise du Prix se déroulera en marge du Sommet de la Francophonie de Eravan (Arménie).

La procédure de sélection sera faite par cinq comités de lecture, à savoir l'association du Prix du Jeune écrivain francophone (Muret, France), l'association des écrivains du Sénégal (Dakar, Sénégal), le collectif d'écrivains de Lanaudière (Québec, Canada-Québec), l'association Passa Porta (Bruxelles-Belgique) et l'association Culture alongo (Brazzaville-Congo)



sont chargés de la lecture de tous les ouvrages dont la candidature est recevable.

Ils présélectionnent les 10 œuvres de fiction narrative parmi lesquels le jury international choisit le lauréat. La liste des 10 œuvres finalistes sera révélée à la fin juin 2018 sur le site www.francophonie.org. Le lauréat reçoit une somme de 10 000 euros.

L'Organisation internationale de la Francophonie s'engage à promouvoir l'œuvre primée et son auteur jusqu'à l'édition suivante du Prix. L'éditeur s'engage à placer un bandeau rouge distinctif indiquant le prix et à faciliter la coédition dans le pays d'origine de l'auteur ou dans un autre pays du Sud.

L'Organisation internationale de la Francophonie s'engage à promouvoir l'œuvre primée et son auteur jusqu'à l'édition suivante du Prix. L'éditeur s'engage à placer un bandeau rouge distinctif indiquant le prix et à faciliter la coédition dans le pays d'origine de l'auteur ou dans un autre pays du Sud.

Réouverture annoncée de la frontière RDC-Angola

Fermée l'année dernière suite aux violences de Kamwina Nsapu dans les Kasai, la frontière entre la province de Lunda Norte (Angola) et les provinces de Lualaba, Kwango, Kasai et Kasai-Central peut désormais être rouverte.

Les gouverneurs de ces provinces congolaises et angolaises ont signé, samedi 13 janvier, le communiqué final de leur réunion de deux jours à Kananga qui, selon les termes du gouverneur intérimaire du Kasai-Central, Justin Milonga, leur décision devra se concrétiser par un consensus entre les gouvernements provinciaux des deux pays.

L'ouverture effective se fera à l'issue de prochaines discussions où sera aussi planifié le retour des milliers de Congolais qui s'étaient réfugiés en



Angola. La RDC se dit déjà prête à les recevoir, probablement à partir du mois de mars. Dans les prochaines semaines, une délégation congolaise devrait se rendre au camp d'hébergement de Lova (Angola) pour les sensibiliser à regagner leur pays.

Pour rappel, plusieurs familles congolaises venues des provinces des Kasai vivent comme des réfugiés dans la province de Lunda Norte. Ils avaient fui la violence ayant

débuté il y a plus d'un an. Jusqu'en date du 23 octobre dernier, plus de 710.000 personnes étaient rentrées, trouvant souvent leurs habitations en ruines et des proches tués.

Dans la foulée, la République démocratique du Congo et l'Angola n'échappent pas à la forte dynamique des échanges commerciaux entre pays. Ce dynamisme est marqué, entre autres, par des relations commerciales soutenues entre

les concitoyens de ces États. Ces échanges déclinent des problématiques spécifiques propres à l'économie de chacun de ces pays. Ces flux transfrontaliers qui animent les échanges commerciaux s'opèrent en général à travers des circuits informels.

La République démocratique du Congo partage plus de 10292 km de frontières avec neuf pays voisins. Avec l'Angola, le pays partage 2469 km de frontières. 1544 km avec la République du Congo, 1577 km avec la République Centrafricaine, 787 km avec le Soudan, 817 km avec l'Ouganda, 213 km avec le Rwanda, 205 km avec le Burundi, 498 km avec la Tanzanie, 2140 km avec la Zambie, 42 km de littoral Atlantique.

LP/Top Congo

APOSTROPHE

Bonne action

BEN-CLET



Le peuple de la RDC vient de s'infiltrer dans l'année «électorale» 2018. C'est, en 58 ans d'indépendance, sa toute première perspective de s'offrir une toute première alternance civilisée au sommet de l'Etat.

Pour cette première, qui doit devenir historique, le peuple de la Majorité et de l'Opposition - sauf ses pseudo-leaders autoproclamés - prie discrètement pour que ne ressuscite ni le Malumaluïsme 6, ni le Mulundaïsme 11.

Alors, hommes et femmes du petit peuple, pensons d'abord RDC. Invitons-nous individuellement à l'action pour atteindre l'idéal commun. Il s'agit de nous engager rationnellement dans une action qui soit positive non pour satisfaire un Jupiter ou une poignée de profiteurs, mais l'ensemble de la communauté nationale.

Nos prétendus sauveurs d'hier et d'aujourd'hui ayant causé le déshonneur de la nation et jeté l'opprobre sur le vaillant peuple, seule cette action de reconscitiation redonnera la mémoire d'un Peuple haï par ses dirigeants. Dès cet instant, il est bon de méditer les exhortations incitant à la bonne action.

1. Chacun de nous sent d'instinct que les plus beaux sentiments du monde ne valent pas une seule bonne action. (James Russel Lowell, 1819-1891, USA)
2. Une bonne action invisible n'est pas rentable. (Maria Jotuni, 1880-1943, Finlande)
3. Mieux vaut agir quitte à s'en repentir que de se repentir de n'avoir rien fait. (Giovanni Boccaccio, 1313-1375, Italie)
4. La décadence d'une société commence quand l'homme se demande : «Que va-t-il arriver ?» au lieu de se demander : «Que puis-je faire ?» (Denis de Rougemont, 1906-1985, Suisse)
5. Si l'action ne soutient pas la pensée, la pensée perd son nerf et sa force s'effrite. (Fredrik Cygneaux, 1807-1881, Finlande)

Prof. Bompangue : «On va éviter une explosion épidémique» de choléra à Kinshasa

L'épidémie de choléra qui sévit en RDC est la pire qu'a connue le pays depuis 1994. Déjà 1132 morts depuis le mois de juillet, 24 des 26 provinces touchées, et depuis novembre, la capitale, Kinshasa n'est plus épargnée. Sur les 8 millions de dollars dont le ministère de la Santé dit avoir besoin pour en venir à bout, seul 1 million est pour le moment disponible. Pour en parler, RFI reçoit le professeur Didier Bompangue Nkoko, coordonnateur du Programme national d'élimination du choléra.

Le nombre de décès enregistrés a baissé en fin d'année et en même temps les autorités ont annoncé une nouvelle épidémie de choléra à Kinshasa. Est-ce que le choléra progresse encore ou est-ce qu'on commence à voir le bout de l'épidémie?

Si on considère le nombre absolu des cas rapportés chaque semaine, on est dans une phase descendante, en continu, depuis bientôt trois semaines, ce qui est une très bonne nouvelle. Cependant, sur le plan géographique, effectivement on continue à observer de nouveaux foyers, comme celui de Kinshasa actuellement qui a la particularité de survenir dans une zone densément peuplée. On est à des densités de plus de 3 000 habitants au kilomètre carré. C'est un sujet d'inquiétude mais nous étions quand même assez préparés à cette extension et on espère donc, très rapidement pouvoir mettre en place toute la machine pour éviter une explosion épidémique qui nous fasse perdre le bénéfice de ce que l'on a observé, depuis bientôt trois semaines.

Cela fait combien de temps que le Congo n'a pas connu une épidémie de choléra de cette ampleur ?

Pour retrouver une épidémie d'une telle ampleur, il faut retourner à 1994, avec l'afflux des réfugiés venus du Rwanda,

après le génocide dans ce pays.

Mais à l'époque, Kinshasa, la capitale, n'avait pas été touchée ?

L'épidémie n'est pas arrivée à Kinshasa directement en 1994. En revanche, en 1997, lorsque nous avons eu le déplacement des réfugiés de l'est vers l'ouest, là, nous avons eu une progression de cette épidémie également à Kinshasa et ce, jusqu'au début des années 2000. Elle a pu alors être maîtrisée principalement avec la mise en place d'actions lourdes, comme les grands curages des égouts de Kinshasa.

Mais comment expliquer une telle propagation ? Qu'est-ce qui a changé ? Est-ce que la bactérie est plus agressive cette année ? Est-ce que la RDC était moins bien préparée ?

Cette épidémie est la conséquence d'une longue épidémie qui est partie de la fin des années 2015 et qui a été insuffisamment gérée. On a laissé trainer des foyers majeurs qui n'étaient pas des foyers traditionnels d'épidémie de choléra connus.

Un des exemples, c'est le foyer de Kimpese dans le Congo central. De mémoire, je ne me souviens pas avoir connu une épidémie de longue durée dans cette zone. Le fait de ne pas être arrivés à ramener la situation à zéro cas,

cela a permis le maintien des foyers, tout proches des grandes villes.

Pour exemple, les tout premiers cas de Kinshasa proviennent de ce foyer de Kimpese. Par conséquent, s'ils avaient été correctement gérés en 2016 car il y a eu quand même suffisamment de moyens mis à disposition des acteurs, nous n'en serions pas là, aujourd'hui. La deuxième raison, c'est la fragilité accélérée de tout le dispositif social. L'exemple le plus frappant, c'est la flambée des épidémies de choléra dans les provinces du Kasai. Pour commencer, c'est une z

ne où les indicateurs, en termes d'accès à l'eau potable et d'accès aux latrines, sont les moins bons. Quand on associe cela à tout le conflit que venait de connaître cette province, on a une potentialisation de tous les facteurs qui prédisposent à une épidémie de grande ampleur. Enfin, d'une manière générale, plusieurs villes aujourd'hui sont confrontées à une problématique de surpopulation, avec des populations qui habitent de plus en plus dans des zones non prévues pour être des zones à urbaniser. Or, toute cette urbanisation anarchique fait que ça augmente les risques d'explosion épidémique en cas d'introduction de la bactérie, dans ces régions-là.

L'année 2017 est aussi une année où le nombre de déplacés internes au Congo a explosé. Est-ce que c'est une des explications ?

Effectivement, c'est une des explications. Le problème c'est que certaines zones de persistance de situations conflictuel-

les entraînant des mouvements de population se trouvent être également des zones fréquemment touchées par des épidémies de choléra. Donc, nous avons des déplacements de populations qui se trouvent quelquefois en période d'incubation, ce qui fait que la maladie se déplace des zones infectées vers des zones saines, déplaçant ainsi l'épidémie. L'autre facteur, c'est que des populations arrivant dans une zone où on a des épidémies latentes, eh bien ces populations, sans moyens d'accueil, se retrouvent un peu plongées comme dans un feu qui ne peut que se rallumer à nouveau.

Du coup, nous avons des résurgences d'épidémie qui s'éteignent et des apparitions d'épidémie dans les zones qui, auparavant, étaient indemnes d'épidémie.

Vous l'avez dit. Vous n'avez pas les fonds nécessaires, pour le moment, pour faire face à cette épidémie. Comment voyez-vous l'avenir de cette épidémie, dans les prochaines semaines et les prochains mois ?

Ce que j'espère, c'est que la nouvelle année fiscale fera que, finalement, tous ceux qui nous disaient « Nous sommes en fin d'année, on ne peut pas financer maintenant », programmeront, maintenant que nous sommes en début d'année, la RDC dans le financement de la lutte contre cette épidémie qui ne s'est pas encore terminée. Et, bien plus que cela, nous espérons que l'élimination du choléra en RDC sera planifiée dans le financement du plan quinquennal 2018-2022.